

Envie de changer d'horizon ?

Et si je vous aidais à RÉALISER VOTRE RÊVE ?

Élodie Delessert

COURTIÈRE IMMOBILIER

CONTACTEZ-MOI 078 909 99 11

DELESSERT IMMOBILIER

Puidoux / Lac de Bret

Fin des travaux

par Thomas Cramatte

5

© Dénériaz SA

© Thomas Cramatte

Restauration

Le CH'TI SUISSE

Fabrice Hochart a la frite

par Thomas Cramatte

11

Groupement forestier

La forêt inquiète mais reste sous bonne garde

par Gil. Colliard

7

© Gil. Colliard

La petite histoire des mots

3

La chronique de Georges Pop

Découvrez l'histoire du mot « Bordellisation »

Puidoux

9

Les « anciens » de la première volée du Collège du Verney appelés à se retrouver

Oron-la-Ville

10

Retour en photos sur la 47^e Foire aux oignons

Escapade

20

Livia, Julien & Co prennent la mer

Editorial

Arvid Ellefssplass

Rédacteur en chef



Noble Nobel

Comment passer à côté de ce qui fut la surprise de vendredi dernier, le choix de Navi Pillay pour recevoir le prix Nobel de la Paix 2026.

Un soulagement de savoir que tout n'est pas encore perdu dans un monde que l'on croyait jusqu'ici aux mains des forts en gueule à l'absurdité chevillée au corps. Hasard ou absurdité du calendrier, quelques heures plus tard tombait la décision américaine d'officialiser les sanctions depuis longtemps prévues contre la Cour pénale internationale, puis celle d'interdire toute transaction financière avec cette même Cour. Humeurs identiques du côté d'Israël bien sûr, et on comprend bien pourquoi.

Comment ne pas y voir un signe clair, quoique subjectif, je l'assume, de justice et d'espoir face aux grotesques qui gouvernent. Le choix du comité Nobel, pas toujours du meilleur goût il faut le reconnaître, est cette année tombé au milieu de la cible. Une décision universelle de remettre au centre de l'échiquier les valeurs tant décriées du droit international en la personne de Navi Pillay.

Une humaine fierté renaît en moi.

Cette juge sud-africaine de 85 ans s'est hissée au plus haut rang de la défense des droits humains et de la justice internationale que d'aucun cherchent à déboulonner. Une bataille que l'on jugeait comme perdue d'avance tant l'équilibre des forces et des moyens penchaient dangereusement du côté des brutalistes. Mauvais jugement.

C'est la nécessité de justice, la relevance du droit auquel tout un chacun est soumis qui est salué par le comité Nobel à Oslo. Une dignité retrouvée et valable que l'on soit fort en gueule ou timide maladif, Roi d'un lac, d'un golf ou d'un océan ou victime éternelle.

Ce vendredi 9 octobre, un signe de civilisation a été redécouvert sur la planète, et croyez-moi, ça a fait ma journée et mon week-end.

Publicité

Un renouvellement hypothécaire ou un projet d'achat?

Que ce soit pour financer le bien de vos rêves ou renouveler votre prêt actuel, nous comparons pour vous les meilleures offres du marché en toute transparence.

Votre bien immobilier mérite un accompagnement à la hauteur de vos ambitions.



Aline Blondel

Spécialiste en prévoyance et finance
079 432 25 86
aline.blondel@swisslife.ch



Christophe Jounot

Spécialiste en prévoyance et finance
079 284 59 86
christophe.jounot@swisslife.ch



Vivre en toute liberté de choix financière.

SwissLife

Pully

La plage va être rénovée

Avis aux amateurs et amatrices : il faudra bien profiter des étés de 2027 et de 2028, car Pully-Plage subira des travaux de rénovation dès l'automne 2028.

La saison de cet été 2026 a enregistré une fréquentation record, bien évidemment grâce à la super belle météo ensoleillée et les températures particulièrement élevées que nous avons eues. Plusieurs des périodes de 2026 ont d'ailleurs été qualifiées de «caniculaires». Un fait important à relever est la hausse du total des entrées enregistrées: alors qu'il y en avait eu 127'029 en 2025, on est passé à 155'387 cette année, soit une augmentation de plus de 22 %. La saison 2026 devient ainsi l'une des meilleures saisons réalisées par Pully-Plage depuis de nombreuses années, mais elle reste à égalité avec la saison 2022.

Comme le dit la Municipalité dans son communiqué, «ces chiffres confirment l'importance pour la Ville de Pully, sa population et celle des communes voisines, de pouvoir bénéficier d'une piscine en plein air». Effectivement, cette piscine remplit de nombreux objectifs: outre sa vocation sportive et de loisirs (avec ses bassins pour adultes et enfants), elle offre un espace privilégié de détente, de loisirs et très convivial (avec un restaurant qui permet de se sustenter tout en restant dans l'en-



C'est un emplacement idyllique, avec le lac Léman juste à côté

ceinte de la plage), et tout ceci dans un cadre, il faut vraiment le souligner, absolument idyllique et situé à quelques mètres du bord du beau lac Léman. La plage offre d'ailleurs une vue splendide et un paysage de carte postale.

Rénovation prévue

Inaugurée en 1976, la piscine de Pully-Plage va prochainement faire l'objet d'importants travaux de rénovation. Si, dans un premier temps, il a été dit que la piscine fermerait pendant la prochaine saison,

donc pendant l'été 2027, il a maintenant été annoncé, début octobre, que les travaux ne débuteront pas avant l'automne 2028. La raison: les travaux envisagés (qui pourraient être assez conséquents) doivent encore faire l'objet d'une sérieuse analyse pour déterminer quels sont les travaux indispensables et nécessaires, ainsi quels devraient être les travaux d'aménagement. Une prévision et analyse complète des coûts financiers doit aussi encore être réalisée avant l'analyse du projet complet et le vote du crédit

nécessaire par le Conseil communal de la Ville de Pully.

Ce planning, qui a été récemment communiqué par la Municipalité de Pully (Direction des domaines, gérances et sports), offre ainsi à tous les passionné-e-s de la natation et de la détente en plein air la possibilité d'encore profiter de Pully-Plage et de ses nombreuses infrastructures pendant les deux prochaines saisons estivales de 2027 et 2028.

Texte et photo
Jean-Louis Emmenegger

Savigny

Convocation

Le Conseil communal se réunira en séance ordinaire, le **lundi 26 octobre 2026**, à 20h, la salle de spectacles du Forum.

Ordre du jour

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 22 juin 2026 et du procès-verbal de la séance d'installation des autorités du 24 juin 2026
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Assermentation d'un nouveau conseiller communal
5. Nomination de la secrétaire du Conseil communal
6. Courrier
7. Communications du Bureau
8. Elections complémentaires au Bureau et dans les commissions permanentes
9. Communications des délégués des Conseils intercommunaux
10. Préavis no 12/2026 - Autorisations générales: législation 2026 - 2031
11. Préavis no 15/2026 - Demande de crédit pour le remplacement d'un véhicule de la déchetterie des Gavardes
12. Préavis no 13/2026 - Refus de radier la servitude de passage public à pied (ID.009-2000/005925), intitulée «Sentier public de Praz Pierre».
13. Préavis no 11/2026 - Demande de modification (réduction) du crédit accordé pour la révision du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) du 11 juillet 2007
14. Préavis no 14/2026 - Modification de l'article 32 des statuts de l'Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ)
15. Communications de la Municipalité
16. Divers et propositions individuelles

Le Bureau du Conseil

Film d'animation

Marjolaine Perreten collectionne les distinctions



Il y a ainsi des années à marquer d'une pierre plus que multicolore. Plus récemment, le grand Festival «Animatou» de Genève célèbre ce même film avec le **Prix du public décerné par Payot libraire**.

La critique est élogieuse. Et l'on se réjouit du prochain Festival Savigny 2027, le **29 mai 2027**.

La rédaction



La petite histoire des mots

La chronique de Georges Pop

« Bordélisation »



Adéfaut d'être reconnu par l'Académie française, le néologisme «bordélisation» est, depuis quelques années, entré de plain-pied dans le vocabulaire politique français. La semaine dernière, le premier ministre Sébastien Lecornu a encore accusé Jean-Luc Mélançon et son parti, la France insoumise (LFI), d'œuvrer à la «bordélisation» du pays. Ce substantif est même entré dans Le Larousse qui le qualifie de «très familier» et le définit comme «l'action de semer le chaos».

Inutile d'être linguiste pour comprendre que ce terme est issu du mot «bordel». Alors reprenons les choses depuis le début...

Dans les anciennes langues germaniques, «bord» désignait une planche de bois. On retrouve ce mot en vieux francique – la langue des Francs qui soumièrent la France et lui donnèrent son nom – dans «borda» qui désignait une construction en bois. Ce terme est passé dans notre langue dès le XI^e siècle, sous la forme «bordel», pour nommer une petite cabane. Au Moyen-Âge, la prostitution s'exerçait souvent dans des petites baraques situées près des bourgs et des cités. C'est ainsi, par glissement sémantique, que «bordel» devint synonyme de «lupanar».

Toutefois, ce n'est, que bien plus tard, vers la fin du XIX^e siècle que «bordel» prit son sens figuré de «grand désordre» ou de «confusion». Pourquoi? Tout simplement parce que les maisons closes, fréquentées surtout la nuit par le petit peuple, étaient des lieux vulgaires,

entretien accordé au journal Le Parisien. A l'époque, c'était déjà LFI qui était dans son collimateur. Constatant le puissant effet médiatique de son «invention», le ministre a récidivé lors de nombreux autres entretiens ultérieurs, rapidement imité par d'autres orateurs de son camp.



extrêmement bruyants où les disputes et les bagarres d'ivrognes étaient chose courante.

C'est le ministre français de l'Intérieur, Gérard Darmanin, qui a massivement introduit et popularisé le néologisme «bordélisation», ainsi que le verbe «bordéliser», en janvier 2023, lors d'un

Avant de se séparer, il est intéressant de se pencher encore sur l'origine du mot «lupanar» qui est synonyme de «bordel». Ce mot, qui désignait une maison close chez les Romains, est un dérivé de «lupa» qui veut dire «louve». Dans la Rome antique, les rues n'étaient pas éclairées. Pour se manifester dans l'obscurité, les prostituées poussaient des «houuuu... houuuu!» à la manière de loups. Elles prirent ainsi le sobriquet de «louves».

La mythologie romaine nous dit que les fondateurs de Rome, Romulus et Rémus, jetés dans le Tibre, furent sauvés et allaités par une louve. Selon certains auteurs latins, comme Tite-Live ou Valérius Antias, les jumeaux auraient, en réalité, été recueillis par Acca Larentia, l'épouse du berger Faustulus,. Elle était appelée «la louve», car elle se livrait à la prostitution.

Ainsi serait né le mythe de la Louve romaine, un symbole central de la fondation de Rome...

Georges Pop

BRASSERIE
DE LA CONVERSION
BUFFET LA GARE

La chasse

est arrivée à la Brasserie de La Conversion !

Au menu cette saison :
Selle, noisette, civet et émincé de chevreuil

Produits frais et locaux, sauces et garnitures 100% maison

NOUS ORGANISONS ÉGALEMENT vos événements privés

Soirées et soupers de fin d'année

Anniversaires

Mariages

Baptême

Service traiteur

pour tous vos événements

Grand parking, accès facile, face à la gare de la Conversion et proche de l'autoroute

Route de La Conversion 289
1093 La Conversion

Horaires

Lu-ve 10h – 15h et 18h – 23h

Sa 18h – 23h

Di 11h – 15h et 18h – 22h

Réservation

021 791 46 98

079 361 83 97

www.brasserie delaconversion.ch

SOLENERGY

Installations solaires photovoltaïques

15 ANS

D'EXPÉRIENCE

15 ANS À VOTRE SERVICE
POUR UN AVENIR DURABLE

www.solenergy.ch

021/903.24.45

1083 Mézières

Au cœur du samedi!

Fraîcheur, saveurs, bio, animations et bien plus encore.

GARAGE DE PENEY DISERENS SA

021 903 29 39 - Natel 079 471 83 09 - www.garage-diserens.ch

STIHL

THAT'S WHY MS 661 C-M

ANIMATIONS D'AUTOMNE AU

ZOO de SERVION

DU 10 AU 25 OCTOBRE 2026

JEU DE PISTE - RELEVEZ LES 8 DÉFIS A TRAVERS LE ZOO

TOUS LES JOURS, NOURRISSAGES SPÉCIAUX POUR LES ANIMAUX

S'ENREGISTRER MAINTENANT POUR LE DON DE CELLULES SOUCHES DU SANG.

www.cellules-souches-sang.ch

BLUTSPENDE SRK SCHWEIZ
TRANSFUSION CRS SUISSE
TRASFUSIONE CRS SVIZZERA

Contrôle qualité

Puidoux / Lac de Bret

Le barrage de Bret rejointoyé pierre par pierre

Depuis août, des ouvriers refont les joints des murs situés au sud du lac de Bret. Un chantier d'entretien qui vient de s'achever.



Les ouvriers sondent les joints du mur en moellons à coups de marteau. Ceux qui sonnent creux sont retirés, puis refaits à neuf

À deux pas du restaurant, les ouvriers ont passé plusieurs semaines à reprendre les joints du mur en moellons. Pas question de tout refaire. Seules les parties abîmées sont remplacées. « On passe d'abord le Kärcher, puis on pique les joints abîmés avant de tout souffler au compresseur », explique un ouvrier rencontré sur place.

Les racines, le sable et les résidus sont retirés avant l'application d'un mortier adapté au contact de l'eau. Sur la partie la plus raide de l'ouvrage, le long de la route principale, les ouvriers ont dû installer une ligne de vie et travailler avec des harnais. Les échafaudages ont été déplacés au fur et à mesure de

l'avancement du chantier. Commencés le 5 août, les travaux se sont achevés le vendredi 9 octobre, avec quelques éventuelles retouches cette semaine.

250'000 francs d'entretien

Au total, la Ville de Lausanne aura consacré quelque 250'000 francs à ces interventions, dont une première intervention en 2024. Il ne s'agit pas de réparer un barrage défaillant, mais d'assurer son entretien. Les travaux ont été recommandés par le bureau d'ingénieurs chargé de surveiller l'ouvrage.

Et si les promeneurs parlent volontiers de la digue du lac de Bret, le terme de barrage est lui aussi correct. L'ouvrage actuel remonte en partie à 1918, lorsque le niveau du lac avait été rehaussé de trois mètres. Pierre-Antoine Hildbrand, municipal lausannois chargé de l'eau, revient sur l'histoire et la surveillance de cette retenue.

Du glacier du Rhône à l'eau du robinet

Avant 1875, le lac de Bret était un lac naturel, alimenté uniquement par les eaux de ruissellement et des sources des environs. Sa digue était elle aussi naturelle: un dépôt de moraine laissé par le glacier du Rhône. Une partie des eaux s'écoulait alors par le Forestay.

En 1918, un deuxième barrage est construit en aval du premier. Le niveau du lac est rehaussé de trois mètres et la digue naturelle renforcée par un mur en moellons. Le sommet de l'ancien barrage reste d'ailleurs visible lorsque le niveau de l'eau est bas.

Tout change avec l'arrivée du chemin de fer Lausanne-Ouchy. En 1870, la compagnie décide d'utiliser l'eau du lac comme force motrice. Pour maintenir un niveau suffisant, elle fait construire un premier barrage et un canal permettant d'amener l'eau du Grenet. Les travaux s'achèvent en 1875.

En 1957, la Ville de Lausanne rachète la concession pour utiliser l'eau du lac comme eau potable et industrielle. Une première usine de traitement est construite en 1960, puis agrandie en 1984. La prise d'eau sur le Grenet avait entre-temps été rénovée, en 1964.



Trois questions à Pierre-Antoine Hildbrand - Municipal lausannois chargé de l'eau

Le Courrier: On parle généralement de la digue du lac de Bret.

Pourquoi utilisez-vous le terme de barrage ?

Pierre-Antoine Hildbrand: Il y a dans les faits deux barrages du lac de Bret. Nous préférons tou-

tefois parler de l'ouvrage d'accumulation du lac de Bret pour désigner ces deux barrages. L'un est effectivement une digue (qui est un type de barrage), l'autre est un barrage-poids en béton et moellons qui accueille trois déversoirs de crue.

Comment surveille-t-on aujourd'hui ces ouvrages ?

Cette surveillance est une exigence de la Loi sur les ouvrages d'accumulation. La surveillance consiste notamment en une visite annuelle de l'ouvrage, à l'évaluation des mesures d'auscultation et à l'établissement du rapport annuel de surveillance par un professionnel expérimenté. L'autorité de surveillance est l'OFEN.»

Faudra-t-il entreprendre de nouveaux travaux prochainement ?

Une campagne d'une telle ampleur ne devrait pas se représenter avant plusieurs dizaines d'années, néanmoins quelques interventions ponctuelles pourront s'avérer nécessaires tous les 5 ans.

Propos recueillis par Thomas Cramatte

Publicité

mayor

SANITAIRE - PULLY

Installations sanitaires
Service dépannage

CH - 1009 Pully
tél. +41 21 728 11 83
fax. +41 21 729 42 06
www.mayorsanitaire.ch
secretariat@mayorsanitaire.ch

AXOR

LES PETITES ANNONCES DU COURRIER

PUBLIEZ UNE ANNONCE

Achat automobiles

Uniquement modèles récents

Déplacement à domicile
Païement comptant

Pascal Demierre
078 609 09 95

www.autoromandie.ch

Immobilier - Vente

Appartement 3,5 pièces

À vendre superbe appartement de 3,5 pièces, cave, une place de parc couverte, terrasse couverte de 25 m² avec vue imprenable sans vis à vis, avec piscine, dans une P.P.E de 2 villas de 4 appartements. CHF 560.000.-

Tél. 079 421 33 37

pierre.deschenaux@bluewin.ch

Services

Vos plus belles photos chez ON.Photo

Et si votre meilleure photo était celle que vous preniez vous-même ? ON.Photo à Pully : un studio professionnel sans photographe, entièrement privatisé. CV, LinkedIn, grossesse, famille, portraits ou occasions spéciales. Photos illimitées, liberté totale et qualité professionnelle. Ch. des Roches 2, 1009 Pully

Tél. 021 512 00 71 - onphoto.ch



LES PETITES ANNONCES DU COURRIER

PUBLIEZ UNE ANNONCE



Tout est simple

Inscrivez votre annonce aux mots

sur notre site, www.le-courrier.ch

et cliquez la rubrique « Petites Annonces »

En quelques clics, votre annonce paraîtra dans l'édition du jeudi suivant ou à la date de votre choix.

Parution à **26'000 ménages.**

Païement sécurisé. **Fr. 2.- le mot.**

Dernier délai:
Dimanche pour le jeudi suivant

atelier des enfants

action directe en bidonville
lima, pérou



Atelier des Enfants
1610 Oron-la-Ville

www.atelierdesenfants.ch

Pour nous aider



IL EST SI SIMPLE DE SAUVER UNE VIE :

S'enregistrer maintenant pour le don de cellules souches du sang.

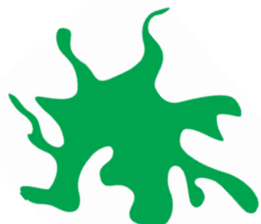
www.cellules-souches-sang.ch



BLUTSPENDE SRK SCHWEIZ
TRANSFUSION CRS SUISSE
TRASFUSIONE CRS SVIZZERA



plâtrerie • peinture • décoration • papier peint



TONACINI PEINTURE
Maîtrise fédérale

ptonacini@bluewin.ch

079 287 30 32

...à Oron-la-Ville depuis 30 ans

MADZOVSKI
Marjanco

Jardinier Paysagiste

En Ogoz 2, 1071 St-Saphorin
marjancomadzovski@gmail.com

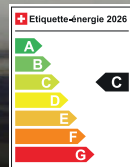
079 614 66 17
021 946 46 41

TOYOTA YARIS HYBRID



Désormais encore plus performante et avec CHF 4'000.- de prime.
Essayez-la!

Yaris Premium 1.5 Hybrid, 130 ch, Ø cons. 4,2l/100 km, CO₂ 95 g/km, eff. éner. C. Prix de vente net conseillé, TVA incl. = CHF 33'600.-, déduction faite de la prime de CHF 4'000.- = CHF 29'600.-. Promotion valable pour toute signature de contrat et immatriculation du 1.7 au 31.8.2026 ou jusqu'à révocation.



Garage de la Petite Corniche Michel Delessert SA

Route de la Petite Corniche 5 - 1095 Lutry

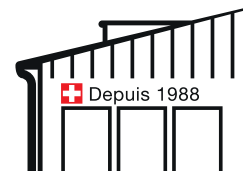
021 791 52 65 - info@toyota-lutry.ch

www.garage-petite-corniche.ch



Garage Petite Corniche
Lutry

Official Car Partner



GECA Sàrl

FERBLANTERIE • COUVERTURE
ENTRETIEN DE TOITURE

Teddy Carruzzo
079 730 58 53

Joe Carruzzo
079 671 60 41

geca.carruzzo@hotmail.com
021 907 74 77

Route de Forel 2
1607 Les Tavernes

www.geca-ferblanterie.ch

ESCAPE ROOMS



42ND STREET
WWW.42NDSTREET.CH

Corcelles-le-Jorat

Election, budget et remerciements au menu de l'AG du Groupement forestier Broye-Jorat



Dans une atmosphère chaleureuse, l'assemblée générale d'automne 2026 du Groupement forestier Broye-Jorat, rassemblant les élus du comité sortants, les délégués des communes à l'AG, les représentants du canton (DGE), les gardes forestiers et les invités, s'est tenue à la salle de la Châtelaine, de Corcelles-le-Jorat, le jeudi 8 octobre.

Le Groupement forestier et la Société coopérative Bois-énergie Jorat-Broye ont élu leurs comités

Les premiers points de l'ordre du jour furent dédiés aux diverses élections, en débutant par les membres du comité de direction du Groupement forestier, soit deux membres par triage (Haute-Broye, Jorat et Moudon). Le dépouillement des bulletins secrets a parlé en faveur de Yves Devaud, de Servion, à qui est revenu la présidence, Sébastien Massard, d'Oron, Pierre Jordan, de Jorat-Mézières, Sylvain Ruch, de Corcelles-le-Jorat, vice-président, Dan Jossevel, de Bussy-sur-Moudon et Danièle Pittet, de Moudon. A ces derniers, s'ajoute l'inspecteur forestier Damien Jordan. A noter que le nouveau comité de la Société coopérative Bois-énergie Jorat-Broye, a également été élu ce même soir, et se compose de Daniel Henry, de Ropraz, reconduit dans son rôle de président, Pierre Jordan, Sylvain Ruch, Sébastien Massard et Danièle Pittet. Egalement plébiscité à la présidence de l'AG du Groupement, Daniel Henry, remerciant l'assemblée pour sa confiance, continua les débats, aux cours desquels furent encore élues Laetitia Regamey, de Maraçon, vice-présidente de l'AG et Ariane Bandler, secrétaire. Dans la foulée, le budget 2027, présentant des totaux égaux de Fr. 1'522'791.- fut adopté à l'unanimité.

Rapports et recommandations

Dans son rapport sur l'année écoulée, Daniel Sonnay, président sortant du comité, releva la sortie à Bordeaux, avec de belles visites dont les étendues de forêts de pins en bordure du Golfe de Gascogne que les visiteurs purent admirer avant les dégâts des incendies de cet été, ceci malgré les mesures de protection mises en place. Il se réjouit de la belle participation à La Fête de la forêt à Oron-le-Châtel, avec le soleil et des retombées positives. Il souhaite au futur comité de trouver rapidement une solution concernant la sécurité en forêt, une simplification des demandes de subventions et une communication efficace avec la DGE (Direction générale des forêts). *«Les forêts représentent un beau patrimoine de nos communes. Merci au comité, nous avons vécu de bons moments et aussi des débats qui ont toujours trouvé des solutions. J'ai éprouvé du plaisir. Bon vent!»* Porte-parole des gardes forestiers, Didier Gétaz du triage de la Haute-Broye informa que les massifs forestiers ont fortement souffert des conditions climatiques et des attaques violentes des bostryches. Ces derniers s'en prennent aux cimes d'où la difficulté de les détecter. De gros volumes de bois ont dû être coupés induisant des difficultés d'évacuation. Des fermetures temporaires de massifs ont été obligatoires pour effectuer les travaux. *«Même si la météo devient plus favorable, les branches atteintes ne guériront pas. Je déconseille les activités scolaires en forêt»* avertit le garde forestier qui conclut en remerciant l'ancien comité pour la bonne collaboration, tout en espérant que perdureront la direction prise et cette bonne ambiance.

Coupes budgétaires cantonales et résultats réjouissants pour le marché du bois

Damien Jordan, Inspecteur forestier du 5^e arrondissement détailla l'organigramme et les missions de la DGE ainsi que les divers articles de lois régissant le patrimoine forestier qui représente 1/3 du territoire vaudois. Le 70 % des forêts vaudoises sont publiques le reste appartient à de nombreux propriétaires privés. 72 triages sont répartis sur le canton qui compte 14 inspectrices et inspecteurs. A son tour et au nom de la DGE, il remercia le comité sortant qui n'a pas eu une fonction de tout repos entre les défis climatiques, les marchés du bois et les problèmes de sécurité. *«Merci pour votre vision à long terme, pour les compromis trouvés et pour votre investissement»*. Prenant la parole, Christophe Mohni, Inspecteur cantonal des forêts, souligna l'enjeu que constitue la sécurité en forêt, l'importance de clarifier les responsabilités quant aux installations en forêts, la définition des fréquences et les modalités des contrôles. Il releva l'importance de donner une ligne de conduite claire pour se projeter. La DGE proposera un modèle. Des coupes budgétaires toucheront les travaux aux abords des cours d'eau qui ne seront plus subventionnés. Une proposition de changement de loi devrait déboucher sur la suppression des soutiens financiers aux dessertes et projets de dessertes. La priorité sera mise sur une vision plus claire du futur de la forêt et de la sylviculture ainsi que sur la mise en avant de l'utilisation du bois. A son tour Steve Gander, agent commercial de La Forestière, coopérative chargée de la commercialisation des bois, releva l'excellente collaboration et se réjouit des bons résultats qui se concrétisent avec un rabais de

18%, soit env. Fr. 130'000.-. Il souligna une belle évolution des prix entre 2023 et aujourd'hui avec par exemple pour certains assortiments le passage de SFR 60.00/m³ à SFR 80.00/m³. *«En évacuant les bois le plus vite possible, on évite l'écorçage soit une économie de SFR 20.00/m³.»*

Mise en place d'un outil de travail fonctionnel et remerciements

Daniel Ruch, relata son parcours au service de la forêt depuis son apprentissage en 1979, jusqu'à aujourd'hui où il quitte ses fonctions de vice-président du Groupement depuis 26 ans. Il avoua un petit pincement au cœur après s'être investi avec passion mais il continuera avec tout autant de ferveur à défendre la forêt au Conseil national, comme de plus en plus de conseillers. *«Merci au comité, il est essentiel de penser bois, région et Canton»*. Marc Rod, garde forestier du Jorat apporta ses remerciements à l'ancien comité pour son appui dans de nombreuses situations. *«C'est une page qui se tourne. Des décisions ont été prises, nous avons construit quelque chose. La Coopérative bénéficie d'une situation financière saine, c'est un bel outil.»* Mathurin Pidoux, garde forestier, de Moudon, adressa à son tour ses remerciements à ceux qui malgré les embûches ont su créer et faire évoluer une entité qui fonctionne. Sous leur impulsion, un grand travail a été abattu sans oublier les sorties récréatives. Un présent fut remis à Daniel Sonnay, Patrick Veyre et Jean-Philippe Steck avant que l'assemblée soit conviée à un sympathique apéritif.

Texte et photo Gil. Colliard

Oron

Passation de pouvoirs au Kiwanis Oron

Mercredi 30 septembre, au Kiwanis Club d'Oron, l'arrivée de l'automne rime aussi avec le changement de président. Cet événement mérite bien une petite cérémonie interne avec quelques souvenirs à partager sur l'année présidentielle écoulée et les objectifs du nouveau président.

Il faut dire que chaque manifestation voit le bénéfice réalisé affecté à une œuvre sociale en faveur de la jeunesse et ce sont des milliers de francs qui sont alloués chaque année.



De gauche à droite : Claude-Alain Perret (dit Tassin) ancien président; Roland Cherpillod, président sortant; Daniel Ruch, futur président et Marcel Ries, président

C'est Roland Cherpillod qui termine cette année 2025 - 2026 à la tête d'un club qui lui a donné entière satisfaction, tant par la participation active de ses 49 membres, dont 18 séniors qui sont présents dans le club depuis le tout début en 1987 et qui ne cessent de venir se joindre aux «actifs» lors de chaque réunion ou manifestation. En effet, le Kiwanis Oron tient régulièrement un stand pour vendre soit de la soupe aux oignons et du tartare lors de la Foire aux oignons d'Oron au début octobre de chaque année. Mais aussi au Marché charme de Carrouge également avec du tartare et au Marché du battoir à Palézieux-Village avec des Malakoff le 27 novembre. Roland est recon-

Marcel Ries, de Servion, a été épinglé avec le pins du nouveau président et il est confiant dans l'année qui se présente à lui avec à la clé une fête marquant l'anniversaire des 40 ans du Kiwanis Oron en 2027. Un brunch débutera cet anniversaire le 20 juin 2027 au Battoir de Palézieux-Village suivi d'une soirée de gala qui se déroulera le 20 novembre à la salle communale de Mézières où ce sera le tour du futur président Daniel Ruch d'officialiser la tribune présidentielle.

Ainsi va la vie d'un club de la région au service de la jeunesse avec enthousiasme!

Texte et photo Jean-Pierre Lambelet

Publicité

Ferblanterie - Couverture - Entretien de toiture - Façade - Solaire - Dépannage
1009 Pully - 021 728 72 01 - www.belet-toiture.ch



OFFRE
SPÉCIALE
LECTEURS

CROISIÈRE DU 30 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE 2026
à partir de CHF 1065⁽²⁾/pers. au lieu de CHF 1315⁽²⁾/pers.
ou supplément Solo OFFERT

TOUT INCLUS: AUTOCAR DE SUISSE ROMANDE⁽¹⁾ • EXCURSIONS⁽³⁾
PENSION COMPLÈTE AVEC BOISSONS À BORD
DU MS GÉRARD SCHMITTER, bateau de 172 passagers



RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS DANS VOTRE AGENCE
DE VOYAGES HABITUELLE OU AU 021 320 72 35
et sur www.croisieurope.ch



Plus de détails:



RÉF. SBS.CH. 5 jours/4 nuits (1) Transferts en autocar depuis la Suisse romande au départ de Genève, Lausanne, Yverdon, Neuchâtel, Berne / Neufeld, garantis pour un minimum de 30 personnes. (2) Prix par personne à partir de, base cabine double pont principal. (3) L'excursion: Strasbourg en bateau-mouche est optionnelle et disponible uniquement sur pré-réservation avant le départ. Offre promotionnelle valable pour toute nouvelle réservation du 08/10/2026 au 30/10/2026, sous réserve de disponibilité au moment de la réservation, non rétroactive et non cumulable avec une autre offre. Photos non contractuelles. © Adobe Stock, Corinne Cotard, Paul Hilbert. Parution: octobre 2026.
Codes tarifs: LECOURRIER / SINGLE - CreaStudio N°2610004



L'automne se fait entendre

acoustique suisse
Grand'rue 4
PULLY

Echallens Vision C&K
Pl. des petites roches 3
ECHALLENS

Pharmacie Coop Vitality
Centre Coop
ORON-LA-VILLE

021 728 98 01



Essais comparatifs
parmi toutes les marques

Des aides auditives
pour tous les budgets

Des acousticiens indépendants
avec diplôme fédéral

Réservation Infomaniak www.infomaniak.events
Entrée 50.- VIP 150.- chaise de ring et buffet



Félix MEIER
L'espoir Lausannois
10 - 0 - 0

Bryan FANGA
IBF international
16-2-1

Yves TAZI
L'appel du ring
6 - 0 - 0

Adam MESSIBAH
La pépite morgienne
4 - 0 - 0

Thomas MBOUA
Le guerrier noir
BC Fribourg
2 - 0 - 0

BOXE EN LAVAUX

LE CHOC DES ROMANDS

SALLE FORESTAY 2 route du signal 1070 PUIDOUX

VENDREDI 23 OCTOBRE
dès 19H

Renseignements 079 217 24 22 Parking gratuit 1000 places

VOITURES DE REMPLACEMENT
carrosserie suisse
VAUD



Route de l'Industrie 37 - 1072 Forel (Lavaux)
Tél. 021 781 20 18 - www.carrosserie-golay.ch



+41 21 907 85 86

lesjardinsdoron.ch

1610 Oron-la-Ville



Puidoux

Un appel aux « anciens » du collège du Verney

En 2013, le collège du Verney, à Puidoux, accueillait la toute première volée d'écouliers de notre région en voie pré-gymnasiale (VP). Trois ans plus tard, en 2016, ces écouliers achevaient leur parcours dans l'établissement en se soumettant à la traditionnelle « épreuve » des examens. Afin de célébrer ce dixième anniversaire, deux enseignantes du collège ont eu l'idée de réunir tous les « anciens » (2013-2016) pour un moment festif.

« Nous avons donné rendez-vous à nos anciens élèves le jeudi 12 novembre prochain, de 18h à 20h à la cafétéria du Collège, pour se remémorer ensemble les bons moments. Un apéritif est prévu, en présence des enseignants et des représentants des communes concernées », nous ont précisé Ferial Bouzerda et Corinne Vonlanthen. La première enseigne les maths, la seconde le français et l'allemand. Toutes deux espèrent une forte participation et se réjouissent de ce moment partagé.

Quelque nonante invitations personnalisées ont d'ores et déjà été envoyées à celles et ceux qui, pendant



Corinne Vonlanthen et Ferial Bouzerda se réjouissent de retrouver leurs anciens élèves

trois ans, ont occupé les bancs de deux classes VP et de trois classes VG (voie générale). « Toutes les adresses ont été soigneusement collectées. Mais en dix ans, certaines ne sont peut-être plus valables. C'est pourquoi cet appel, dans Le Courrier, nous semble très utile pour réunir tout le monde », expliquent les deux enseignantes.

Cerise sur le gâteau : les écouliers d'autrefois, scolarisés

dans les anciens locaux et les portababines temporaires, pourront, en guise de souvenir, récupérer individuellement et confidentiellement leurs épreuves d'examens pour se replonger dans leur passé scolaire, et découvrir aussi les nouveaux locaux, inaugurés en 2017, après leur départ. Celles et ceux qui ne pourront pas honorer le rendez-vous pourront aussi réclamer leurs épreuves au secrétariat du collège.

Les deux organisatrices invitent chaleureusement leurs anciens élèves à se manifester d'ici au lundi 26 octobre, en remplissant le formulaire qui se cache derrière le QR-code ci-contre. Inutile de préciser que, tout comme leurs collègues, elles sont très impatientes de les revoir.

Georges Pop

Lien du formulaire :



Grandvaux

Fête de la brisolée au Caveau Corto

Du 23 au 25 octobre, le Caveau Corto accueille sa traditionnelle fête de la châtaigne. Depuis 2008, ce rendez-vous annuel incontournable célèbre la fin de la saison viticole.

Les assiettes généreuses et gourmandes

Avec 300 kg de châtaignes écoulées lors d'un week-end de brisolée, ce mets automnal rencontre chaque année un franc succès. L'assiette réunit des châtaignes grillées accompagnées de lard fumé, de la viande séchée, de trois fromages, du pain de seigle, du beurre et de fruits de saison, pomme et poire. Les gourmands peuvent aussi acheter des sachets de châtaignes supplémentaires pour prolonger le repas ou emporter à la maison. Pour terminer le festin sur une note sucrée, des pâtisseries maison sont proposées - tarte au vin cuit, tarte à la crème et tartelettes au citron.

L'ingrédient phare

Les châtaignes sont importées d'Italie. Le soir même, elles sont cuites et dorées par le brisoleur Rocco Cantoro et ses fidèles compagnons, par fournée durant 20 à 30 minutes, dans de grands chaudrons à charbon installés sur la terrasse de la grande salle. C'est un savoir-faire qui se transmet par amitié et expérience. N'hésitez pas à aller voir les brisoleurs dans le feu de l'action !

A titre d'information, le fromage provient de Guillaume Prélaz, de la laiterie de Cor-

celles-le-Jorat, et la viande de la boucherie Blanc, à Châtel-Saint-Denis.

Le vin nouveau vous attend

Les huit vignerons et vigneronnes du Caveau Corto, aidés par des bénévoles, vous serviront avec le sourire leur prestigieux millésime 2025. Certains apprécient tout particulièrement le vin nouveau dit *bourru* - un jus de raisin en cours de fermentation, pétillant, encore sucré et déjà légèrement alcoolisé. Il y a du vin pour tous les goûts : chasselas, rosé ou rouge, issus des vignobles alentours. Selon Caroline Cantoro, secrétaire du Caveau, le millésime 2025 est excellent et très bien équilibré, issu de raisins de qualité. Il se mariera à merveille avec la brisolée.

Infos pratiques

L'équipe du Caveau Corto vous attend le vendredi 23 octobre et samedi 24 octobre de 16h à 21h, et le dimanche 25 octobre de 11h à 18h. En plus du caveau, la grande salle de Grandvaux accueillera les grandes tables : la réservation y est possible à partir de 8 personnes.

Le caveau est accessible en voiture. Vous trouverez des places de parc au parking du Bougnon, ainsi que des places spécialement réservées sur



la route de la Petite Corniche, à Grandvaux. Si vous venez en train, comptez environ 7 minutes de marche depuis la gare de Grandvaux jusqu'au caveau situé sous la place Corto.

Ambiance chaleureuse

Le Caveau Corto vous offre une vue à couper le souffle sur les vignes de Lavaux et le village de Cully. Venez nombreux

partager un moment entre amis ou en famille, autour d'un plat automnal, dans une atmosphère conviviale. Nous nous réjouissons de vous y retrouver !

Informations et réservations :
www.caveaucorto.ch
info@caveaucorto.ch
021 799 28 96 et 079 823 45 72

Nicole Knuchel

Puidoux

Fil d'Argent de Puidoux et environs



Les années passent, les cheveux prennent la couleur de l'argent, mais les aînés de Puidoux ne perdent pas le fil de leurs activités et de leurs envies de se retrouver chaque mois pour partager un bon moment d'amitié tous ensemble.

Le comité du Fil d'Argent a préparé un programme « du tonnerre » pour animer ces jeudis après-midi, à 14h, à la grande salle de Puidoux-Village.

Voyons plutôt :

- Le 22 octobre, une conférence de Claude Nicollier, célèbre astronaute vaudois, qui entrainera les aînés dans l'espace au travers de 1000 confidences sur son extraordinaire carrière
- Le 19 novembre, Vreni et Peter Hiltbrand avec un orgue de Barbarie, un bol musical, un cor des Alpes et des marionnettes
- Le 17 décembre, Claire-Lise Gallaroti Chaubert en compagnie du groupe vocal Gospel du Jorat. Ça va swinger dans la salle où on pourrait bien choper le Blues...
- Le 21 janvier, le ténor de la Fevigne Nicolas Flortron et 2 complices feront vibrer l'auditoire aux sons de chansons populaires.
- Le 18 février, il faudra lever les yeux au ciel avec le photographe animalier Pascal Engler pour suivre le vol des oiseaux de chez nous ou de passage.

- Le 11 mars, retour de la chanson avec Alain Devaloné et Gilbert Besançon interprétant des airs du siècle passé.
- Le 22 avril, un peu de flûte à bec avec Rachel Clerc, un petit coup d'accordéon avec Jean-François Clerc et un brin de guitare avec Claudio Fiabane, le tout ensemble ça doit être super !

Et tout ça, toujours, à 14h, à la grande salle du village de Puidoux.

- Le 20 mai arrivera déjà le repas du Fil d'Argent et
- Le 17 juin, la traditionnelle course. Mais où ? on le saura plus tard !

Et ne pas oublier le calendrier des Jeux du Fil d'Argent aux dates suivantes : 15 et 29 octobre, 12 et 26 novembre, 10 décembre, 7 et 14 janvier, 4 et 25 février, 18 mars, 1, 15 et 29 avril, 13 et 27 mai, 10 juin.

Toujours à 14h à la salle du rez à Puidoux-Village avec collation à la fin !

Pour obtenir des renseignements sur « la vie » du Fil d'Argent, il ne faut pas hésiter à contacter le président Michel Chaubert au 078 872 61 74.

Jean-Pierre Lambelet

Publicité

Vendez votre bien immobilier en toute sérénité !



021 691 01 01



Eléonore Nicod
Courtière

Oron-la-Ville

Les oignons se mettent au diapason

@DAL-photos / David Wägli



La traditionnelle Foire aux oignons d'Oron-la-Ville a une nouvelle fois attiré de nombreux visiteurs, malgré un ciel plutôt capricieux et quelques passages pluvieux. Entre les incontournables tresses d'oignons, les stands de miel, de boulangerie, de spécialités culinaires et d'objets en tout genre, les promeneurs avaient de quoi satisfaire leur curiosité et leur gourmandise.

La musique était également au rendez-vous avec les COPS, les Cadets d'Oron et de la région, dirigés par Pascal Brailard. Par précaution, les musiciens avaient installé

leurs instruments à l'abri des intempéries. Le chœur mixte Crescendo de Palézieux, sous la direction d'Olivier Hartmann, a lui aussi animé la manifestation, tout en proposant des pâtisseries sur son stand.

Nouveauté cette année, l'église accueillait une exposition artisanale où mosaïques, vitraux, bois tourné, créations en papier et poteries étaient à découvrir.

Entre musique, artisanat, produits du terroir et animations pour les enfants, la foire a une nouvelle fois démontré qu'il n'y a pas que les oignons qui font son succès!

David Wägli



Portrait

Fabrice Hochart, la frite et les copains d'abord

Parti de son Nord natal il y a quarante ans, le cuisinier de la Brasserie de Paudex y est retourné pour disputer le Championnat du monde de la frite. Au menu : pommes de terre vaudoises, ami de longue date et des jolis souvenirs en poche.



« On n'a pas gagné, mais il faut relativiser. Ça reste un tournoi de frites »

Fabrice Hochart avait affiché ses ambitions à Paudex avant de participer au Championnat du monde de la frite

« Dans ma tête, je me suis dit que c'était mort », Fabrice Hochart vient de tirer le numéro un. Pas celui du vainqueur, mais celui qui l'envoie le premier devant le jury. Douze concurrents passeront après lui, avec leurs propres frites à faire goûter. « Le résultat du tirage au sort, j'en ai pas parlé à Pascal. On y est allés et on a fait notre truc. »

Nous sommes le samedi 26 septembre, 70'000 personnes se sont rassemblées sur la Grand-Place d'Arras, dans le nord de la France. Treize candidats venus de plusieurs pays européens s'affrontent dans la catégorie reine, celle de la frite authentique. Au milieu des Belges, des Français, des Hongrois et des autres prétendants, Fabrice est le seul à représenter la Suisse. Veste de cuisine spécialement confectionnée pour l'occasion, croix blanche sur fond rouge, au col et pommes de terre vaudoises dans les bagages.

« On n'a pas gagné, mais il faut relativiser. Ça reste un tournoi de frites ». Une heure pour éplucher, découper, rincer, sécher et cuire deux kilos de pommes de terre. Deux bains de friture, avec un temps de repos entre les deux. Pendant que Pascal s'occupe notamment de faire fondre la graisse de bœuf, Fabrice s'affaire aux patates. Pas question de se laisser abattre par le tirage au sort. Même si, dans son esprit, être « goûté en premier » revient souvent à être oublié au moment du verdict.

Retour aux premières patates

Le concours se déroule à une trentaine de kilomètres de là où a grandi Fabrice. Originaire du Pas-de-Calais, le Ch'ti a quitté la région il y a quarante ans, ses couteaux de cuisinier sous le bras. Il y revient aujourd'hui pour se mesurer aux spécialistes d'un plat qu'il connaît depuis l'enfance. « Mes premiers souvenirs culinaires, c'est avec ma mère. On allait dans l'arrière-cuisine, j'épluchais les patates, on les coupait et on faisait des frites. Quand on en mangeait, c'était la fête. »

Sa maman, justement, fête son anniversaire ce 26 septembre. Son frère est allé la chercher pour l'emmener sur la Grand-Place. Elle découvre la foule, les caméras et son fils derrière les friteuses. « Elle était heureuse. Elle était fière de son fils ». En retrouvant ses terroirs, Fabrice retrouve aussi son patois. « Quand je vois le panneau Nord-Pas-de-Calais, je souris. Je suis chez moi ». Son fils, qui est né en Suisse, n'en revient pas de voir son père changer ainsi de manière de parler au détour d'une conversation.

Une affaire de copains

L'idée du championnat lui est venue en début d'année, en tombant sur une publication sur les réseaux. Il découvre le règlement et se dit que l'affaire est jouable. « C'est de la frite, ce n'est pas compliqué. C'est notre garniture favorite à la Brasserie ». Le soir même, autour d'une

bière, il propose à un ami de longue date de l'accompagner. Pascal, c'est un ami depuis vingt-cinq ans. Ancien patron d'une épicerie au Mont-sur-Lausanne, il a longtemps été l'interlocuteur privilégié de Fabrice pour les épices et les produits gastronomiques. « Je lui disais : j'ai trouvé une viande comme ça, qu'est-ce qu'on pourrait faire ? »

Agé de 68 ans, Pascal n'a pas été épargné par les ennuis de santé. Un AVC, plusieurs cancers. Il a fait le voyage jusqu'à Arras avec Fabrice, leurs épouses et le fils du cuisinier. Au programme : retrouvailles avec quelques copains d'enfance, repas dans un estaminet et quelques bières. « Ça fait quinze jours qu'il est sur un nuage », raconte Fabrice à propos de son ami. « Rien que pour ça, je suis content de l'avoir fait. »

La frite et sa science

Sous ses airs de concours bon enfant où le deuxième degré a son importance, l'affaire a demandé un certain sérieux pour Fabrice. D'abord, un dossier de candidature de quinze pages. « Puis les essais. Beaucoup d'essais ». Le cuisinier a sollicité Christian Jatton, producteur de pommes de terre à Peney-le-Jorat. « Il m'a fourni quatre variétés à tester à l'aveugle ». Les après-midi se sont enchaînés entre épluchage, chronométrage et dégustation. C'est l'Agria et son taux d'amidon de 14,3% qui fera le voyage. « Au-dessus de 15%, elles brunissent. En dessous de 13%, elles restent molles », détaille le cuisinier.

La chaleur de l'été n'a rien arrangé. Les pommes de terre ont souffert et plusieurs concurrents ont rencontré les mêmes difficultés. « Les siennes avaient heureusement été récoltées avant la canicule et stockées à 10 degrés ». Pour le reste de la recette, on retrouve de la graisse de bœuf, raffinée en Suisse, deux cuissons et du sel. Le cuisinier revendique cette simplicité. Et puis, il y avait un certain plaisir à débarquer dans le Nord avec des produits suisses. « On ne fait pas que du chocolat, des banques et du fromage ! »

TF1 s'invite à Paudex

Avant le concours, les caméras de TF1 ont débarqué à la Brasserie de Paudex. Deux jours de tournage pour l'émission Sept à huit, avant de suivre Fabrice et Pascal jusqu'à Arras. Le reportage s'est surtout intéressé à leurs vingt-cinq ans d'amitié.

Côté compétition, pas de podium. Seuls les trois premiers sont classés, les dix autres terminant ex æquo. Fabrice estime pourtant que ses frites avaient leur place parmi les meilleures. « On était fiers de ce qu'on a sorti. Ça ne l'a pas fait, pour X ou Y raisons ». Il compte déjà retenter l'expérience l'année prochaine, avec peut-être des essais sur les mélanges de sels...

Thomas Cramatte



Mézières

Nouvelle exposition Aux Arts et cetera

En passant le pas de porte de la galerie Allasia, différents horizons s’offrent au visiteur.

A chacun d’y voir un lac, un mont, un village ou un vallon. L’artiste ne veut influencer personne. Il n’y a donc aucun titre aux œuvres exposées. Laissons-nous donc nous envoler vers l’imaginaire coloré de *l’Horizon... au fil du temps*. Voilà le thème que nous propose Marlène Palley, du 10 octobre au 1^{er} novembre, à Mézières.

D’emblée, cette dame souriante et énergique m’assure être une manuelle, aimant triturer tissus, matières diverses, ficelles, laine, pour confectionner couronnes de l’Avent et bricolages divers. Elle restaure des meubles anciens, les ponce et peint selon sa créativité. Il y a dix ans elle se met à la peinture. Quelques tableaux de ce temps-là sont visibles à Mézières. Puis au fil des ans surgissent les horizons. L’artiste utilise des techniques mixtes et l’acrylique en maniant pinceau, spatule, éponge avec bonheur et sensibilité. Marlène Palley est une autodidacte. Elle a exposé en Belgique, à Rivaz, à Vevey. Elle connaît bien le village de St-Saphorin dont elle est origi-



© Cathy Christen

naire et qu’elle a quitté pour s’installer à Châtel-St-Denis.

Lors du vernissage du samedi 10 octobre, le galeriste Claude Allasia a souhaité la bienvenue aux nombreuses personnes présentes pour sa quinzième exposition. En quelques mots pleins de finesse, il a raconté les horizons de Marlène Palley, sa passion et son authenticité.

A l’extérieur, les nuages gris et une fine pluie ont laissé place petit à petit à des pans de ciel bleu et l’horizon s’est alors dessiné; inépuisable source d’inspiration invitant à la poésie, la musique, la danse, le rêve, l’écriture et la peinture, évidemment.

Martine Thonney

Chexbres

Le retour d’Hélène sur les planches du Caveau

Fort de son joli succès du mois de mai dernier, Hélène Gehrig est de retour, à Chexbres, sur les planches du Caveau du Cœur d’Or, ce samedi 17 octobre à 20h, ainsi que ce dimanche 18 octobre à 17h. Le printemps dernier, son spectacle *«Scène d’Esprit»* avait fait salle comble. *«J’avais alors reçu énormément de messages, certains très émouvants»*, nous a confié souriante cette jeune quadragénaire, débordante d’énergie et aux talents multiples.

Il y a dix ans, manifestement saine de corps et d’esprit, mais dotée d’une grande sensibilité et très (trop peut-être!) perméable à la spiritualité, Hélène avait été enfermée, contre son gré, dans un établissement psychiatrique, pendant deux longs mois. Plutôt que de ressasser cette expérience éprouvante, elle avait puisé dans son optimisme, son amour de la vie et ce goût de l’improvisation qui l’accompagne depuis toujours, pour en tirer un spectacle qui sonde les mystères de l’âme humaine.

Alternant monologues, chants et pianos, seule sur scène, pendant une heure et demie, elle retrace avec



© G. Pop - Le Courrier

Le sourire d’Hélène Gehrig

pudeur, mais aussi humour et un zeste de dérision, une partie de son internement, entre vulnérabilité et force morale, cherchant à définir cette frontière ténue entre éveil spirituel et pathologie. *«Scène d’esprit»* est une fascinante et réjouissante invitation à explorer nos lumières et nos obscurités intimes. *«Pendant le spectacle, j’éprouve une énergie incroyable, que je partage avec le public»*, explique-t-elle.

Hélène est une enfant du pays. Enseignante spécialisée, initiée aux massages thérapeutiques, cette maman de trois enfants vit aujourd’hui à St-Légier, avec son époux. Dans son jardin, elle a ins-

tallé une jolie et accueillante cabane, appelée *«Kotåme»* (du finnois *«kota»* qui désigne une cabane en rondins). C’est dans cet univers paisible, hors du temps, qu’elle reçoit celles et ceux qui sont en quête d’équilibre et de sérénité. Elle anime aussi des ateliers, délicatement appelés *«La Magie de la Métamorphose»*, pour accompagner garçons et filles vers la puberté.

Pour mémoire, le caveau du Cœur d’Or, où le spectacle d’Hélène est programmé ce week-end, est une salle de concerts, de spectacles et un café-bar culturel située au cœur du village vigneron de Chexbres. Il est installé dans un authentique caveau voûté, à la rue du Bourg 22. Sa capacité est d’environ 50 places assises ou 100 places debout. Un bon conseil: si vous êtes tentés, ne tardez pas à vous manifester...

Le Caveau du Cœur d’Or: coeurdor.ch
À propos d’Hélène: helene-gehrig.ch

Georges Pop

Belmont

Une fascinante collection «Tintin»

Passionné d’Hergé et de son personnage Tintin, Plinio Crivelli a constitué une incroyable collection d’albums et d’objets dédiée au fameux petit reporter et à ses célèbres aventures.



Plinio Crivelli, consul de Syldavie

Originaire du Tessin, Plinio Crivelli a longtemps habité à Ouchy avant de venir s’établir à Belmont il y a 21 années. En plus de sa passion pour les chiffres – il est expert-comptable et a créé sa propre fiduciaire Cogesta il y a 25 ans -, il a une seconde passion: Tintin! Il nous en parle avec l’enthousiasme des passionnés, entouré d’albums, d’affiches, et d’objets divers: tous ont un lien avec Tintin et son créateur Hergé.

Depuis l’âge de 7 ans

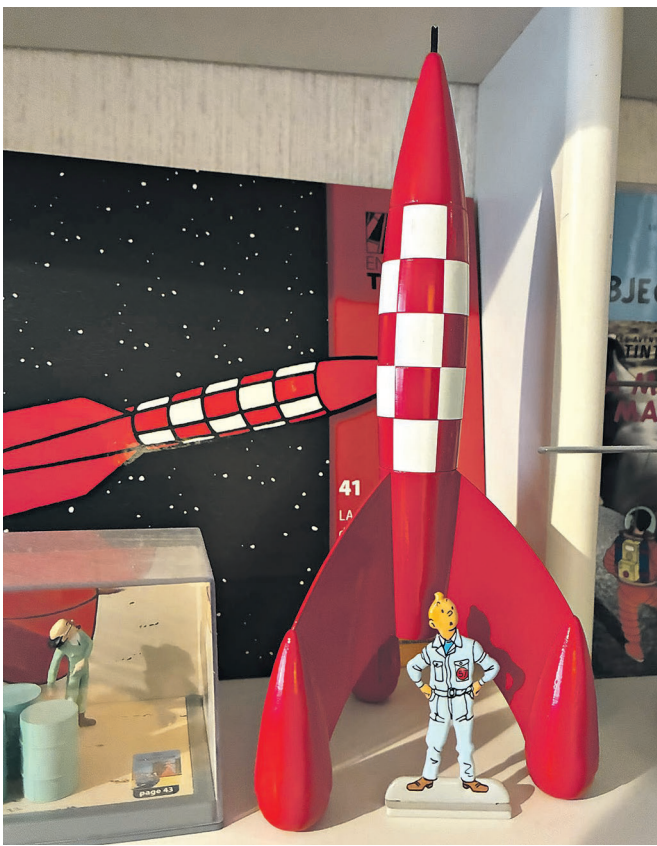
C’est à 7 ans que naît sa passion pour Tintin, lorsqu’il reçoit de son père en 1956 l’album *«Objectif Lune»*. Sa lecture l’enthousiasme immédiatement, et cette passion ne l’a

jamais quitté! *«La base de lancement de la fusée de Tintin est située à Sbrodj, en Syldavie, un pays imaginaire d’Hergé. Une première aventure s’y déroule: «Le sceptre d’Ottokar».* En tout, 4 albums parlent de la Syldavie. En fait, j’adore la Syldavie!» confie Plinio Crivelli.

Un autre album qu’il apprécie beaucoup est *«L’affaire Tournesol»* (le Professeur Auguste Piccard a inspiré Hergé pour créer ce savant un peu spécial!), qui se déroule à Genève (aéroport et l’hôtel Cornavin) et à Nyon. *«C’est une super aventure, avec des espions, une explosion, des rebondissements, bref, tout ce dont les tintinophiles raffolent!»* commente Plinio.

Une fantastique collection

Elle comporte plusieurs centaines de pièces: tous les albums de Tintin en français et dans d’autres langues, des éditions spéciales, des étiquettes de vin, des objets (la fameuse fusée rouge, les modèles réduits des véhicules utilisés par Tintin), les personnages, les «points Tintin», des lettres philatéliques, etc. Il fait des échanges avec d’autres fans de Tintin et est toujours à la recherche de nouvelles pièces qui lui manquent. Il a donné des conférences en France et a participé à plusieurs expositions.



La célèbre fusée rouge qui emmena Tintin sur la Lune!

Dans 138 langues

Il est intéressant de savoir que les albums de Tintin ont été publiés dans 138 langues (mais une seule pour la Chine + des idiomes provinciaux) et différents patois régionaux pratiqués dans le monde. Ainsi, il y en a 13 dans les langues régionales de Belgique et 24 en France. En Suisse, on compte ces cinq traductions dans nos

dialectes: en patois grüérien (2007), en bärndütsch (canton de Berne), en romanche, en liechtensteinois et en arpitan (langue parlée dans la Vallée d’Aoste, en Savoie, et dans les cantons du VS, de FR et de VD). L’album est titré *«L’Affère Pecârd»*: joli, non? L’album le plus rare est celui en assamais, qui est parlé au nord-est de l’Inde, connue en 6 exem-



Des maquettes des véhicules et des avions utilisés par Tintin dans ses aventures

plaires. *«J’ai le bonheur d’avoir dans ma collection d’albums un exemplaire dans toutes les langues qui ont fait l’objet d’une édition, donc 138 en tout! Il ne me manque que 5 traductions!»* précise Plinio Crivelli.

Consul de Syldavie

Plinio Crivelli est le consul de Syldavie en Romandie. Il est le seul pour la Suisse, mais on compte 160 consuls dans 25 pays. A l’origine, 2 consuls autoproclamés ont créé la «Chancellerie des Consuls de Syldavie», dont Plinio est le chancelier (président). Tous œuvrent pour diffuser l’œuvre d’Hergé auprès de la jeunesse. Contact: pcsc@hispeed.ch

Les albums de Tintin en bref

Le personnage de Tintin est né en 1929 (album *«Tintin chez les Soviets»*; en noir/blanc). Les 9 premiers albums ont été imprimés en noir et ils sont très rares. La première édition en couleurs du Sceptre d’Ottokar est parue en 1947. *«Tintin en Syldavie»* est paru en prépublication dans le journal *«Le Petit Vingtième»*. Il est ensuite paru en album sous le titre *«Le Sceptre d’Ottokar»*

Pour les fans romands de Tintin: L’Alpart

Cette association des Amis suisses de Tintin (plus de 100 membres) met l’accent sur ce qui lie Hergé à la Suisse, dans ses albums et à titre privé. Après un camp scout passé en Valais, il avait créé le personnage du scout Totor (qui est devenu Tintin). Une revue est publiée 2 fois par année. Cotisation: 40.-/an. Courriel: contact@association-alpart.ch; internet: www.association-alpart.ch. Il y a aussi l’association Les Amis de Tintin (1500 membres dans le monde): www.lesamisdeherge.com; secretariat@lesamisdeherge.com

Texte et photos
Jean-Louis Emmenegger



Jorat-Mézières

Conseil communal du 6 octobre

Au menu : un ordre du jour chargé

Le Conseil communal de Jorat-Mézières s'est réuni le mardi 6 octobre à la grande salle de Mézières; les 48 conseillers présents (7 excusés) ont accepté les 7 préavis prévus à l'ordre du jour. Après avoir débuté par l'assermentation de Jacques Goël, Raphaël Pasteris, José Sanmarcelino et Alexis Raetzo, la séance a procédé à la nomination de Catherine Durgnat au poste de secrétaire suppléante et de Cédric Bolomey au poste de cinquième délégué à l'AIESFE.

Le Conseil a ensuite discuté et approuvé les 7 préavis à l'ordre du jour.

Préavis 1

Plusieurs autorisations générales ont été renouvelées pour la législature 2026-2031, permettant à la Municipalité de gérer les affaires communales avec davantage de rapidité, sans devoir solliciter systématiquement le Conseil communal.

Dès 2027, l'introduction du modèle comptable MCH2 entraînera en outre l'intégration au budget des investissements inférieurs à 50'000 francs.

Préavis 2

Au vu de la situation financière stable de la commune et des investissements prévus pour les cinq prochaines années, le maintien du taux d'imposition communal à 71% de l'impôt cantonal de base a été accepté. L'arrêté d'imposition est fixé pour 2 ans (2027 et 2028).

Préavis 3

Le Conseil communal a approuvé une modification de l'article 32 des statuts de l'Association scolaire intercommunale du Jorat afin de prendre en compte la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise qui prévoit une compensation financière pour les communes ayant notamment un grand nombre d'élèves ou des élèves éloignés de leur école. Il est proposé qu'une partie de ces compensations soit reversée à l'ASIJ: 100% du montant lié aux élèves distants et 50% du montant restant lié au nombre d'élèves. Si 8 des 10 communes concernées acceptent cette modification de statut avant la fin de l'année 2026, la péréquation pourra être appliquée en 2026 sur les chiffres de 2025.

Préavis 4

La passerelle sur la Bres-

sonne, au lieu-dit « Les Dailles » entre Ropraz et Jorat-Mézières, a été jugée dangereuse selon un rapport d'ingénieur, et est fermée depuis février 2025. Le Conseil communal a approuvé son remplacement par une nouvelle passerelle adaptée au site naturel afin de rétablir un passage sûr pour les promeneurs. Le coût total est estimé à 50'000 francs, réparti à parts égales entre Ropraz et Jorat-Mézières, soit 25'000 francs chacune.

Préavis 5

Le Conseil communal a approuvé deux plafonds pour la législature 2026-2031. La situation financière de la commune étant jugée saine, le plafond d'emprunt brut a été fixé à 37 millions de francs, soit environ 250% des revenus de fonctionnement, afin d'avoir une marge pour les investissements futurs. Le plafond de risques pour cautionnements et autres engagements a été fixé à 25 millions de francs, en raison notamment de l'évolution des engagements liés aux associations intercommunales et à l'EMB.

Préavis 6

Les indemnités des membres de la Municipalité

pour la législature 2026-2031, qui ont été fixées en s'adaptant à l'évolution de l'IPC, ont été approuvées. Les indemnités annuelles sont fixées à 18'968.40 francs/an pour chaque municipal et 25'291 francs/an pour le syndic, tandis que les vacances sont rémunérées à 63.25 francs de l'heure, avec indexation à l'IPC. L'indemnité de départ est désormais fixée à 1000 francs nets par année de fonction. Les membres de la municipalité peuvent continuer de rester affilié à la CIP jusqu'à 70 ans, sous certaines conditions, et un versement compensatoire par la commune en cas de retraite ou de retrait volontaire de cette affiliation est prévu.

Préavis 7

Le projet de travaux d'agrandissement des vestiaires et des douches du FC Jorat-Mézières, qui ne répondent plus aux normes d'hygiène et de sécurité ni aux besoins du club, a été approuvé par le Conseil communal. Il prévoit la remise aux normes des vestiaires, des locaux sanitaires et de l'espace de stockage des équipements, ainsi que la mise en place de panneaux solaires. Ce projet requiert l'aval des 7 communes participantes dont

les communes de Servion et de Vuilliens qui ont déjà donné leur aval.

En cas d'approbation des 7 communes partenaires, un crédit d'investissement de 1,4 million de francs sera réparti entre elles selon leur nombre d'habitants. Le projet sera financé par les liquidités, un éventuel emprunt, ainsi que diverses subventions et participations. Pour Jorat-Mézières, la participation brute est estimée à 533'943 francs (341'342 francs après subventions). Il a été précisé qu'il n'est pas prévu de créer de toilettes publiques lors de cet agrandissement.

Communications de la Municipalité

- Les parkings publics principaux dans la commune devraient bientôt être équipés d'horodateurs (caisse virtuelle, 2h gratuites). La mise en place de la signalisation devrait se faire au début du mois de novembre.
- Quelques travaux (remplacement de lampadaires) auront lieu à la route du Village de Carrouge, cela devrait débuter durant les vacances scolaires d'octobre.

- Une augmentation du prix de l'eau potable (qui passe de 1.60 le mètre cube à 2.- le mètre cube) est prévue l'année prochaine, dû au manque d'eau. Pareil pour les égoûts où le prix du mètre cube passera de 2.30 à 2.60, augmentation liée notamment au projet d'extension et de modernisation de la station d'épuration de Lucens.

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu **le 11 décembre, à 20h**, à la grande salle de Carrouge (la grande salle de Mézières étant occupée).

Marie Durussel



Bourg-en-Lavaux

Conseil communal du 5 octobre

Maintien du taux communal d'imposition à 62,50 %

Placés sous la présidence reconduite de Laurent Berthet, 57 membres ont répondu présents pour la première séance de la législature 2026-2031 à la salle des Mariadoules à Aran.

Autorisations générales pour la législature 2026-2031

Les autorisations accordées à la Municipalité durant les trois législatures précédentes ont été reconduites à l'unanimité. Il s'agit d'autoriser à acquérir ou à aliéner des biens immobiliers, à prendre des participations commerciales, jusqu'à CHF 100'000.- par cas, et à signer les actes y relatifs, avec un plafond total de CHF 500'000.-.

Il s'agit aussi d'autoriser la possibilité de plaider devant toutes les autorités, en demande comme en défense, et d'accepter legs, donations et successions (sous bénéfice d'inventaire), jusqu'à CHF 100'000.- par cas. Il couvre aussi le fait de pouvoir engager des dépenses imprévisible et exceptionnelles jusqu'à CHF 500'000.- au maximum pour la législature.

Taux d'imposition pour l'année 2027

La Municipalité propose de maintenir le taux d'imposition communal à 62.5% de l'impôt cantonal de base pour 2027, jugeant la situation financière

de la commune saine, et elle n'a pas encore défini son programme de législature ni chiffré les investissements à faire.

Pourtant, la CoFin juge la situation financière toujours sous pression. Les comptes 2025 reposent sur des recettes fiscales exceptionnelles, non budgétées, et sur des dépenses reportées grâce à des projets inachevés. Sans les revenus exceptionnels, les comptes ne seraient pas équilibrés. Le préavis a été accepté à la quasi-unanimité.

Nouveau règlement de fonctionnement de la Municipalité

La Municipalité a communiqué l'adoption de son nouveau règlement interne pour la législature 2026-2031. Désormais composée de cinq membres, elle fonctionne avec une vice-syndicature tournante, qui change chaque année. Plusieurs principes de déontologie ont été formalisés, et les rôles du syndic, des municipaux et de la secrétaire clarifiés. Dans les six premiers mois, la Municipalité doit adopter son programme de législature, qui sera présenté pour information au Conseil communal.

Réseau d'eau des vignes

Patrice Humbert (PVL) a déposé un postulat visant à soutenir les vignerons face au stress hydrique lié au climat. Il demande à la Municipa-

lité d'étudier la faisabilité d'un réseau d'eau pour les vignes, alimenté depuis un réservoir des hauts de la commune, lui-même alimenté par une station de pompage des eaux du Léman, et d'en estimer les coûts et les délais de réalisation. Le postulat est indépendant du projet d'irrigation régional qui couvrirait l'ensemble de Lavaux.

Le municipal en charge, Jean Christophe Schwaab, a exprimé ses doutes sur la faisabilité et l'utilisation de l'eau du lac à cause de la moule quagga, les conduites souterraines onéreuses nécessaires sous les grandes infrastructures, et la disponibilité des réservoirs de la commune. Le municipal proposait de refuser le postulat et de continuer sur la voie du projet existant estimant un projet individuel chronophage et très onéreux. Pourtant, lors du vote, 31 membres du Conseil communal ont accepté le postulat.

Chantiers : information, coordination et délais maîtrisés

Mélanie De Icco (PLR) a demandé à la Municipalité d'étudier des mesures pour mieux informer les riverains avant et pendant les chantiers, et une coordination renforcée des chantiers communaux et privés afin d'éviter des cumuls



de chantiers dans un même secteur. Elle a également sollicité un suivi plus rigoureux des délais et des mécanismes de responsabilisation en cas de retard injustifié.

Jean Christophe Schwaab, municipal en charge, accepte le postulat car selon lui les tracasseries pour les riverains sont bien réelles. Avec 49 voix favorables, le Conseil a accepté le postulat, et donc son renvoi à la Municipalité.

Comportements dangereux et nuisances sur les routes

Benjamin Vuitel (BeL Action) revenait sur les rapports de l'APOL concernant les dépassements réguliers de la vitesse, du bruit et des comportements dangereux, particulièrement sur la route de la Corniche. Les moyens policiers ne suffisent pas, selon le conseiller, donc il demande à la Municipalité quelles suites elle don-

nera aux constats de l'APOL (mesures, impact, planning, aménagements, radar), et si ces thèmes sont prioritaires pour la prochaine législature. La Municipalité a pris acte de l'interpellation et décidé d'y répondre lors de la prochaine séance.

Eco-points : le dépôt de cartons

Pascal Vionnet (Le Centre) a déposé une interpellation contestant les règles du 7 septembre 2026 sur le dépôt des cartons aux éco-points, jugées trop contraignantes et irréalistes, les gros cartons étant difficiles à déchiqeter. Le conseiller demande à la Municipalité d'étudier l'installation de compacteuses à large ouverture pour le papier et les cartons volumineux dans certains éco points (aux Thioleyres ou à Pra-Grana), ainsi qu'un horaire plus large. En attendant, il propose d'élargir la possibilité de

déposer les cartons dans les éco points existants. Le municipal en charge, Jean-René Gaillard, a précisé que la Municipalité a pris acte de l'interpellation et y répondra dans les délais.

Communications municipales

Jean-Yves Cavin a annoncé que la Municipalité repousse la construction du chauffage à distance à Grandvaux, faute de contrats suffisants, et opte pour un petit réseau à sondes géothermiques principalement entre bâtiments communaux. La population est invitée à voter le 29 novembre sur l'initiative communale *Deux taxes-déchets simples et équitables*. Des soirées de débats auront lieu le 27 octobre (Cully) et le 28 octobre (Grandvaux).

Jean-René Gaillard a annoncé le démontage des échafaudages à la rue du Temple 1 à Cully, après deux ans de travaux, et la fin du chantier du Carrousel fin avril.

Elodie Parisod a annoncé l'ouverture de la nouvelle bibliothèque à Cully début novembre. Son inauguration est planifiée pour le samedi 7 novembre.

Le prochain Conseil communal aura lieu **le 11 décembre, à 17h**, à la Salle Davel à Cully.

Texte et photo Nicole Knuchel



Chexbres

Conseil communal du mardi 6 octobre

Crédit accepté pour la rénovation du stand du Frût

Le président Andréas Chevalley, qui aborde sa deuxième année de présidence, salue l'assemblée et souhaite la bienvenue aux nouvelles conseillères et nouveaux conseillers communaux. Il demande une minute de silence et de recueillement à la mémoire de Jean-Michel Conne, décédé récemment, qui fut conseiller communal puis syndic durant de nombreuses années.

Puis, il démarre immédiatement avec le **préavis municipal No 7-2026** concernant l'octroi d'autorisations générales à la Municipalité pour la législature 2026-2031. Cette pratique, adoptée depuis de nombreuses années, permet de régler rapidement les problèmes pouvant se présenter à l'autorité en cours d'exercice. Approuvé par la Cofin, il est adopté à l'unanimité.

Le **préavis municipal 8-2026** concernant la fixation des indemnités du syndic et des membres de la Municipalité reçoit aussi un avis favorable de la Cofin. Après divers éclaircissements sur des augmentations, le Conseil accepte ce préavis à la quasi unanimité.



Le Bureau, la Municipalité et une partie du CC

Le **préavis municipal 9-2026** concernant une demande de crédit complémentaire du CHF 91'841,71 destiné à la transformation du bâtiment de la gare de Chexbres reçoit également l'agrément de la Cofin, d'autant plus que les travaux sont terminés et payés... Il est accepté à la quasi unanimité.

Le **préavis municipal 10-2026** concernant une demande de crédit d'étude de CHF 65'000.- pour la rénovation et la transformation du

stand du Frût de Chexbres. Ce stand, aujourd'hui vieillissant présente de nombreuses déficiences, notamment en matière d'isolation, de chauffage, de canalisations, d'installations sanitaires et de cuisine. Dans l'optique d'une rénovation efficiente la Municipalité sollicite un crédit d'étude préalable.

La Cofin et la commission ad hoc chargées de rapporter sur ce point sont conscientes de la nécessité d'une rénovation et elles proposent

d'accepter ce crédit d'étude, ce qui est fait à une large majorité.

Le **préavis du Bureau du Conseil communal** concernant les indemnités des membres du Conseil communal, du secrétaire et de l'huissier pour la législature 2026-2031 avec quelques augmentations et aussi accepté à la quasi unanimité.

La **fixation des amendes** pour absence à une séance du Conseil reste fixée à Fr. 15.- avec une excuse présentée et à Fr. 100.- sans s'être excusé(e). Le montant encaissé sera versé à la bibliothèque de Chexbres.

Le **Bureau du Conseil** informe que tous les documents relatifs au Conseil communal se trouvent dorénavant sur le site Extranet réservé à cet effet. Les prochaines séances auront lieu le 18 décembre à 18h, les 23 mars et 22 juin 2027 à 20h15.

Pour les **communications des commissions inter-**

communales Gilles De Joffrey donne les dernières nouvelles concernant l'APOL et plus particulièrement sur la part de Chexbres qui est de CHF 180.- par habitant.

Dans les Communications de la Municipalité

Le **syndic Alain Bouquet** donne mention d'une lettre émanant du Conseil d'Etat vaudois concernant la « mauvaise application du bouclier fiscal » qui aurait permis à la commune de Chexbres d'encaisser environ Fr. 20'000.- supplémentaires d'impôts par année durant la période 2009 à 2021.

La **municipale Sybille Zoppi** informe que l'ASCL va prochainement avoir son propre site internet.

Le **municipal Pascal Perrieraz** précise que les travaux sur les canalisations au Bourg-de-Plaît vont démarrer au début 2027 et tous les bordiers recevront les informations y relatives.

Le **municipal Bertrand Kolb** indique qu'elle est la situation actuelle au sujet de la rénovation du bâtiment communal qui souhaitait être liée avec celle du bâtiment d'à

côté, mais vu la lenteur des procédures rencontrées avec les CFF pour celui-ci, la commune va devoir trouver un autre chemin pour faire avancer les travaux.

Dans les divers et propositions individuelles, une question est soulevée concernant l'accès piéton à l'EMS La Colline dans un virage à la visibilité réduite. Cette question a déjà été étudiée par la Municipalité, mais c'est compliqué de trouver une bonne solution à cet endroit uniquement sur le domaine public sans empiéter sur les propriétaires bordiers.

Texte et photo Jean-Pierre Lambelet



Servion

Conseil communal du 6 octobre

Première séance de la législature 2026-2031

Mardi 6 octobre, dans une ambiance quasi estivale, la salle communale des Cullayes accueillait les assises du Conseil communal de Servion.

A 19h30, Christophe Bossel étrennait sa fonction de président en ouvrant la séance par des remerciements adressés à la Municipalité, aux conseillères et conseillers pour le don de leur temps à la chose publique, ainsi qu'aux membres du bureau pour la bonne entente et pour le travail effectué le dimanche précédent, lors des votations. Après avoir rappelé quelques règles sur la manière de s'exprimer, il assermenta 4 conseillers absents lors de la séance d'installation des autorités du 22 juin et lança les débats.

Autorisations générales, règlement du Conseil communal et crédit d'investissement adoptés

Le premier des six préavis à l'ordre du jour concernant l'octroi des autorisations générales pour la législature 2026-2031 ne souleva qu'une remarque et fut accepté comme le préconisait les conclusions de la commission des finances.

Fut adopté également le règlement du Conseil communal de la commune de Servion, l'assemblée suivant les conclusions apportées par la commission des finances et la commission ad hoc. Le point suivant traitait de la demande d'un

crédit d'investissement de CHF 375'000.- à titre de participation communale à l'agrandissement du bâtiment des vestiaires du FC Jorat-Mézières. La commission des finances recommanda de valider cet investissement, jugeant pertinent le développement sportif pour la jeunesse et assura que les finances communales le permettaient. Mêmes conclusions pour la commission ad hoc qui s'était rendue sur place afin de visualiser les futurs travaux, soit la création d'un nouveau bâtiment comprenant vestiaires et douches, sans travaux au niveau des anciennes installations jugées convenables. Servion compte actuellement 41 joueurs sur env. 300. « La commune de Jorat-Mézières est maître de l'œuvre. Trois appels d'offres ont été demandés auprès des entreprises régionales pour chacun des corps de métiers impliqués » compléta

François Henry, municipal. La demande de crédit fut acceptée à l'unanimité.

Modification des statuts de l'ASIJ, rémunérations des autorités et de la secrétaire du Conseil validés

Le préavis soulevait la modification des statuts de l'ASIJ* due au volet scolaire dans la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2025, tenant compte des critères géographiques et démographiques. « L'UCV ayant participé à cette élaboration on peut la considérer

avec confiance » releva le rapporteur de la commission ad hoc. L'assemblée adopta cette modification. Le préavis relatif au barème de rémunérations de la Municipalité et du Conseil communal pour la législature déclencha deux amendements. Le premier demandant l'octroi de Fr. 35.-/heure pour le travail de la commission de recours en matière de taxes et impôts, un travail de longue haleine lorsqu'elle est appelée à fonctionner et le second proposant un montant forfaitaire de Fr. 80.- pour le rapport annuel de la commission de gestion. « Il ne s'agit pas de s'enrichir

mais de reconnaître et valoriser le travail effectué » exprima la conseillère. Le premier amendement fut refusé, contrairement au second et au préavis qui furent adoptés. Accord également pour le dernier préavis traitant de l'indemnité de la secrétaire du Conseil communal qui fut applaudie pour l'excellence de son travail.

Un programme de travail copieux pour cette nouvelle législature

Après les rapports des différentes associations intercommunales, le syndic, Jérôme Oberson, présenta les membres de la Municipalité avec leurs dicastères puis détailla le personnel communal soit, y compris les élus, une vingtaine de personnes. Il fit ensuite la synthèse des préavis votés, des études en cours et des projets à venir: le PACom (Plan d'affectation communal) qui devrait être présenté au Conseil en 2027, rénovations de bâtisses, concrétisation de la transformation d'un bâtiment en magasin, divers projets routiers, réfection de collecteurs, step, réaménagement de ruisseaux, plantations d'arbres, d'éventuelles dépollution d'anciennes décharges, etc. En résumé, tout un travail qui attend la Municipalité pour ces

prochaines années. Il termina son intervention par la lecture de la lettre adressée à la commune par le Théâtre Barnabé, alertant sur ses difficultés financières. Les recettes, malgré le succès des spectacles, n'arrivant plus à couvrir les frais. Pour répondre à ce cri de détresse, la Municipalité va participer à une rencontre avec les membres de la fondation du Théâtre et le canton, pour engager la discussion et proposer une éventuelle aide ponctuelle. « Nous avons trouvé important que ces informations soient transmises directement au Conseil » précisa le syndic.

Dans les divers quelques questions furent posées à l'exécutif qui apporta les réponses adéquates puis la parole fut donnée à Jean-Michel Brandt qui fit une présentation intéressante du nouveau plan comptable MCH2 pour les conseillères et conseillers qui verront le budget 2027, pour la première fois, sous cette forme. La soirée se termina par un apéritif auquel chacun fut convié.

* ASIJ: Association scolaire intercommunale du Jorat

Texte et photo Gil. Colliard



Forel

Conseil Communal du 8 octobre

80'000 francs pour agir sans attendre

Réunis jeudi soir, les 52 élus présents au Conseil communal ont accepté d'élargir les compétences financières de la Municipalité pour les dépenses urgentes.

Le préavis concernant les indemnités et les jetons de présence des membres du Conseil communal attendra la séance du 14 décembre. Le premier objet de la séance du 8 octobre vise à permettre à l'Exécutif de poursuivre certaines opérations sans solliciter systématiquement l'aval du Conseil communal. Il s'agit donc du renouvellement des autorisations générales accordées à la Municipalité pour la législature 2026-2031. Un objet qui a suscité quelques interrogations: Marianne Manini, présidente de la Commission des finances (Cofin), s'est dite «chicanée» par le relèvement de 50'000 à 80'000 francs du plafond des dépenses imprévisibles et exceptionnelles. Elle a également regretté le manque de communication de la Municipalité sur ces dépenses, avant de justement demander des précisions à l'Exécutif.

Le syndic, Bernard Perret, a détaillé cette augmentation par le coût croissant des interventions urgentes, notamment sur les réseaux d'eau et les infrastructures commu-



Corentin Zingg, rapporteur de la commission des finances lors de sa lecture au sujet de l'arrêté d'imposition

nales. Il a rappelé que cette autorisation ne concernait que les situations imprévisibles et exceptionnelles, et non les investissements qui peuvent être planifiés. «La Municipalité souhaite ainsi pouvoir intervenir rapidement, sans devoir convoquer une séance extraordinaire du Conseil communal, ce qui peut arriver durant les périodes de vacances.»

Travaux plus onéreux

«La complexité des travaux coûte aujourd'hui plus cher qu'il y a cinquante ans», a pour-

suivi Bernard Perret. Le syndic a notamment évoqué les ruptures de canalisations, qui nécessitent une intervention rapide pour éviter de perdre d'importantes quantités d'eau. Il a toutefois reconnu que le Conseil pouvait amender le préavis, tout en regrettant qu'une telle décision puisse limiter la capacité d'intervention de l'exécutif.

Pour le conseiller Cyril Corbaz, le préavis manque de précisions: «On parle de conduites d'eau avec ces dépenses impré-

visibles et exceptionnelles, mais est-ce qu'il s'agit aussi de l'achat d'un véhicule, par exemple?» La Municipalité a précisé que cette autorisation pouvait également concerner les bâtiments, avec le remplacement d'une chaudière par exemple, mais que l'achat d'un véhicule était, en principe, une dépense prévisible. Le préavis a été accepté à une large majorité.

Rien ne bouge côté taux d'impôt

La Municipalité propose de maintenir le coefficient

d'imposition à 69% pour les années 2027 et 2028. Si les comptes 2025 se sont soldés par un excédent de revenus de 722'590 francs, la dette communale atteignait 13,4 millions de francs à la fin de l'année. Les investissements réalisés et ceux à venir nécessiteront de nouveaux emprunts. Selon les projections de la Municipalité, la dette pourrait atteindre ainsi 15,4 millions de francs avec la réalisation des projets déjà votés.

Une nouvelle répartition pour les écoles

Dernier objet à l'ordre du jour, la modification des statuts de l'Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ). Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (1er janvier 2025), certaines communes reçoivent des compensations financières liées au nombre d'élèves et à leur éloignement des établissements scolaires.

La modification prévoit qu'une partie de ces montants soit reversée à l'ASIJ afin de

réduire les charges supportées par l'ensemble des communes membres. «Il est juste et solidaire qu'une partie de cet argent lui soit rétrocédée», a relevé Jérôme Lagrive, membre de la commission chargée d'étudier le préavis. Pour Forel, cette nouvelle répartition pourrait représenter une économie d'environ 33'000 francs. Une modification des statuts acceptée par les élus forelois.

Texte et photo Thomas Cramatte



Saint-Saphorin

Conseil communal du 6 octobre

Dossiers variés au menu



Réuni mardi 6 octobre, le Conseil communal de Saint-Saphorin s'est penché sur plusieurs dossiers allant de la rénovation d'un appartement communal aux indemnités des autorités en passant par une baisse de l'impôt foncier.

Le débat le plus animé de la séance du Conseil communal de Saint-Saphorin a tourné autour de la demande de crédit de 137'000 francs visant à rénover l'appartement de

trois pièces situé au deuxième étage du bâtiment Marie Chevalley. Outre une rénovation complète et la mise aux normes actuelles du bien communal, occupé durant 40 ans par la même personne, le montant doit aussi servir à transformer l'espace sous les combles en pièce à vivre.

Cette valorisation permet de justifier l'augmentation de loyer prévue, actuellement bien en dessous des prix du marché, a répondu la syndique

Laurence Dellieu, interpellée par plusieurs membres du Conseil sur l'intérêt d'inclure une nouvelle pièce offrant une superficie habitable limitée (12 m²). En effet, de l'avis de la Chambre vaudoise immobilière (CVI), une «simple» rénovation ne justifierait pas légalement une hausse de plus de 17 francs par mois, a-t-elle ajouté en citant l'organisme.

Entretien plus régulier

Le prix du loyer de l'appartement restera, une fois

renové, tout à fait abordable et dans la lignée de la politique sociale du village, ajoute Laurence Dellieu. Quant aux autres locataires, ils ne seront pas touchés par cette hausse. La majorité du plénum a suivi par 16 voix pour, 7 contre et 4 abstentions. Les travaux s'étaleront jusqu'à la fin de l'année.

Pour la suite, la syndique souhaite toutefois éviter ce genre de situation, a-t-elle indiqué au Courrier Lavaux-Oron-Jorat à l'issue de la ses-

sion. La Municipalité a donc inscrit dans son programme de législature, qui sera présenté dans son entièreté en décembre, la volonté de faire l'état des lieux des différents biens communaux et d'échelonner leur entretien.

Travaux à la ruelle du Port

Mardi soir, le Conseil communal a aussi soutenu la demande de crédit de 30'000 francs pour une étude visant à définir précisément les travaux de réfection nécessaires à la ruelle du Port. Pour rappel, plusieurs habitants se sont plaints de nuisances olfactives provenant des conduites d'eaux claires et usées.

Une première analyse de la commune conclut que plusieurs maisons sont directement raccordées à la conduite gérée par l'ACPRS (Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées et la gestion des déchets pour les communes de Chexbres, Puidoux, Rivaz et Saint-Saphorin), ce qui bloque le collecteur et crée du reflux, a précisé le municipal en charge du dossier, Gilles Guex.

L'étude permettra de définir les variantes et solutions possibles ainsi que leurs coûts à charge de la commune. La Municipalité profitera de l'ouverture de la route pour pro-

poser à l'ACPRS de venir vérifier l'état de son collecteur, a complété Gilles Guex à la demande d'un conseiller.

Baisse de l'impôt foncier

Lors de cette séance, Saint-Saphorin a également adopté à une large majorité (26 voix pour et 1 contre) l'arrêté d'imposition pour l'année 2027 tel que proposé par la Municipalité. Le coefficient d'impôt communal sera maintenu à 74 points tandis que le taux d'impôt foncier a été abaissé à 1.0 ‰ (contre 1.2 ‰ en 2026).

La Municipalité souhaitait faire un geste pour faire revenir ce taux dans la moyenne vaudoise, a commenté Laurence Dellieu.

Enfin, le plénum a approuvé les indemnités des membres de la Municipalité et jetons de présence des membres du Conseil communal pour la législature 2026 - 2031 qui seront sensiblement similaires à la législature précédente.

Texte et photo Diane Zinsel



Mézières

La Paroisse du Jorat en fête



© Catherine Pajot

« La paroisse du Jorat, c'est nous ensemble ». Voilà le slogan mis en exergue pour la Fête de paroisse. C'est nous, c'est vous, rassemblés le samedi matin devant la cure et la maison de paroisse pour un café et une -voire deux- tartine (s). Pasteur, diacre et maints bénévoles oeuvraient au service et aux discussions diverses et variées. Une brocante fort achalandée fit le bonheur des visiteurs avides de trouver la perle rare manquant à leur bonheur...

Le lendemain, le culte emmené par Bertrand Quartier et agrémenté des productions du Chœur mixte de Carrouge fut suivi par petits et grands venus des alentours. Les décoratrices du lieu firent preuve d'imagination en cette saison pauvre en fleurs décimées par une sécheresse persistante. Quel beau résultat malgré tout ! La suite, on la connaît: apéro et repas servi par les jeunes du catéchisme que nous remercions de leur efficacité. La cuisine fut comme d'habitude un régal dû à Philippe Haenni et

son équipe. La Fête de Paroisse et ses rituels, tels les merveilles et les desserts faits maison sont toujours d'actualité, mais n'oublions pas que les us et coutumes peuvent se mettre en pause... à l'instar des canapés gourmands qui cette année manquaient à l'appel suite à une pénurie de bénévoles. Le recrutement commence dès aujourd'hui ! Et tout cela dans la bonne humeur. A l'année prochaine donc.

Martine Thonney

Oron-Palézieux



Informations de la paroisse évangélique réformée d'Oron-Palézieux

L'entrée dans la période hivernale rime pour notre paroisse avec l'organisation de plusieurs événements conviviaux qui permettent à chacun de trouver une chaleur humaine réconfortante pour entrer dans l'hiver.

Notre fête paroissiale aura lieu le dimanche 15 novembre à la salle polyvalente de Palézieux-Village, après le culte qui se tiendra à 10h à Palézieux. Pour contrer la morosité ambiante et valider la générosité des paroissiens et sympathisants de notre paroisse, nous avons décidé de ramener le prix du repas de trente francs à vingt francs. Le repas sera gratuit pour les moins de 7 ans, et coûtera dix francs pour les enfants de 7 à 15 ans. Le menu nous permettra de goûter à des saveurs asiatiques: rouleaux de printemps, poulet aux noix de cajou et riz parfumé; au dessert, stand de pâtisseries. **Inscriptions obligatoires** auprès de Fritz Tschannen: fritz.tschannen(at)bluewin.ch ou 079 324 06 95 (entre le 24.10 et 07.11). Pour ceux qui le désirent, il y a la possibilité d'apporter des lots pour la tombola le vendredi 6 novembre, de 16h à 19h, au foyer paroissial de Palé-

zieux. Vous pouvez aussi amener des pâtisseries pour le dessert directement sur place, dès 9h; merci de vous annoncer auparavant auprès de Chantal Häberli, qui coordonne le stand: chantal.haberli@bluewin.ch ou 079 788 46 00.

Notre assemblée paroissiale d'automne aura lieu le 22 novembre à l'issue du culte célébré à Oron; le culte débutera exceptionnellement à 9h15 et l'assemblée de paroisse s'ensuivra à 10h. L'assemblée procédera notamment à un vote décisionnel sur la fusion des trois paroisses d'Oron-Palézieux, de Savigny-Forêt et du Jorat.

Le 25 novembre, le spectacle de la Marelle se jouera à la grande salle de Carrouge, à 20h, et s'intitulera «Ciel dégagé». L'entrée est libre, avec un chapeau à la sortie. La pièce met en scène l'histoire de trois sœurs qui, réunies pour leur week-end annuel, se racontent leurs expériences de l'année écoulée. L'une d'elles révèle qu'elle a vécu une nuit mystique; son récit va bousculer les liens entre les trois sœurs, qui ne partagent pas les mêmes convictions.

Un culte commun aux deux paroisses aura lieu le 6 décembre, à 10h, à Mézières. Il sera animé par le groupe de célébrants laïcs du Jorat et nous présentera l'attente de la naissance de Jésus d'une manière un peu particulière.

Les célébrations de Noël auront lieu lors de la veillée **au temple de Châtillens, le 24 décembre à 23 h, et sous forme de culte animé par les enfants au temple d'Oron, le 25 décembre à 10h. Le culte du 27 décembre à 10h à Châtillens** sera exceptionnellement animé par des célébrants laïcs de notre paroisse et de la paroisse du Jorat.

Vous retrouverez toutes les informations relatives à la vie de notre paroisse sur le site internet www.eerv.ch/region/la-broye/oron-palezieux/accueil Nous espérons vous retrouver, ou faire votre connaissance, lors d'un ou plusieurs de ces moments de partage; en attendant, nous vous souhaitons un beau début d'automne.

Pour le Conseil de paroisse, FCA

La chronique du petit entrepreneur



Qui sauvera les vins vaudois ?

Sont demandés deux vieux au Café de Paudex. J'ai classé ces bougres dans la catégorie des «vieux» parce qu'ils jouent aux cartes, une bouteille de blanc sur la table, un lundi à midi et qu'ils ne se parlaient qu'à l'imparfait ou au passé composé. Au-delà des défis autour de cet élixir doré qui commence à leur enfumer le cerveau (et le dos), ces grands-pères m'ont interpellé par leurs discussions. Ce qui me frappe le plus chez les anciens, c'est que lorsqu'ils parlent de consommation de vins vaudois, ils ne débattent pas sur les aspects économiques mais sur une forme de patrimoine culturel. Pour eux, le terroir est important, mais c'est l'instant ensemble qui prime. Un révélateur historique d'amitiés et de petites célébrations.

Aujourd'hui, nous le savons, ce n'est plus seulement le Chasselas AOC qui souffre mais toute une industrie. Les nouvelles générations boivent moins «comme ça». Sont-ils moins festifs? Pas sûr. Moins intéressés? Peut-être. Est-ce que le monde entier aurait loupé une part d'éducation épicurienne ou est-ce que mes camarades «millennials» (les 30-45 ans grosso modo) n'en auraient plus rien

à cirer d'acheter du vin pour leur cave? C'est vrai, on se pose plus de questions sur notre santé que les générations précédentes. Et avoir une cave de 500 bouteilles - et je pèse mes chiffres - n'est plus un enjeu social ou un accessoire de réussite. Là où la haute horlogerie et la haute couture ont survécu, l'automobile et le pinard traînent la patte... Heureusement pour les vigneron, les Chinois ne sont pas encore réputés pour leurs vins, mais comme toute chose, ça ne saurait tarder.

Je m'arrête avec mes analyses macro-économiques un peu chiantes et je me recentre sur les vins vaudois. Pourquoi sommes-nous prêts à dépenser 35 euros pour une bouteille de rouge italien, qu'on ne connaît pas vraiment, mais qu'on râle pour une bouteille de La Côte à 12 balles? Comment est-il possible que des Américains, dont le pouvoir d'achat est en explosion, soient prêts à claquer 300 dollars pour un magnum de Côtes de Provence sur un rooftop à New York mais qu'il n'y ait pas un seul nectar suisse à la carte? On est entre nous, je vais casser du sucre sur les vins français, longtemps idolâtrés, rachetés par des entreprises du luxe, et dont les cépages ne sont même pas mention-

nés sur les étiquettes. Parce qu'il faut se l'avouer: les étrangers n'achètent pas Épesses ou Dézaley. Ils paient une image, un univers de marque, un fantasme. Peu importe si c'est du grenache ou de la syrah dans leur soupe de rosé français. Les fines bouches d'outre-Atlantique achètent surtout un petit bout de Saint-Tropez, de Côte d'Azur, un panorama méditerranéen à 6400 kilomètres.

Alors pourquoi pas nous? Pourquoi est-ce qu'on ne jouerait pas sur deux tableaux? D'un côté, le développement conséquent de l'enotourisme dans notre canton par des expériences fortes et symboliques. Au bord du Léman, dans les Alpes et même dans le Gros-de-Vaud. «Les vins de Suisse, produits d'exception» mêlés aux traditions vaudoises. Des blancs bien pensés, des rouges travaillés et un art de vivre helvétique hors norme. Exploitions mieux nos châteaux, nos vignes, nos champs de blé pour graver des souvenirs indélébiles de nos contrées et de la qualité de notre terroir. De l'autre, la croissance nécessaire de l'exportation. Imaginez des vins communs sous des appellations «Lavaux», «Leman», ou «Mountain», construites avec nos amis valaisans. Projetez-vous vers

une identité unique, commune, qui respecte les codes suisses et la force de notre savoir-faire. La promesse de notre accueil légendaire et de notre passion contagieuse pour l'amitié et les relations durables. J'y crois, c'est possible les amis!

Néanmoins, quel en sera le coût, économique et humain? Qui prendra le «lead» de cet immense chantier laissé trop longtemps à l'abandon? L'Etat? Sans doute. L'investissement de grands groupes? Certainement. La disparition de certains petits acteurs? Malheureusement. Et comment? Avec une vision folle, beaucoup de courage et la fierté de (re) positionner la Suisse sur l'échiquier viticole mondial. La suite au prochain épisode.



Lucien Meylan est un jeune entrepreneur, habitant de Paudex. Il nous raconte tous les mois, avec humour et poésie, le quotidien d'un «petit entrepreneur» vaudois.

Courrier des lecteurs



A propos des tarifs de l'électricité

Après la crise énergétique le fournisseur d'électricité exclusif des Vaudois a décidé de serrer la vis en diminuant drastiquement le prix de rachat d'électricité et envisage même de facturer le surplus d'énergie produit par les particuliers qui ont investi dans l'énergie solaire.

En même temps le Conseil fédéral relance la question du nucléaire pour faire face aux futures pénuries (?).

Au lieu d'encourager la production d'énergie verte et la décarbonisation, le canton

(propriétaire de Romande Energie) laisse tomber les pigeons qui ont investi dans le solaire et qui maintenant sont coupables de produire aux heures non creuses.

Un peu de bon sens de la part de nos autorités permettrait d'utiliser cette énergie produite pour faire fonctionner des turbines et remplir les barrages d'altitude durant les heures où la production excède la demande au lieu de relancer des projets pharaoniques de centrales à déchets radioactifs.

Ben Mosquera, Chexbres

Publicité

Donner le sang sauver des vies

transfusion.ch



Belmont-sur-Lausanne

Conseil communal du 7 octobre

Coup de tondeuse pour le budget « Illumination de Noël »



© Dominique Camboni

Le Conseil communal de Belmont a fait sa rentrée ce mercredi 7 octobre. Avant de commencer les débats, place aux assermentations des conseillers qui n'avaient pas pu être présents lors de la cérémonie officielle, à savoir Emmanuel Linard de Guertechin et Christian Nicolet. Le président Axel Boggio nous a informés de la démission de la conseillère Nina Gaggetta, de l'Alliance verte-socialiste. L'Alliance n'a, pour l'instant, pas remplacé sa conseillère démissionnaire. Le président nous informe également des statistiques de son nouveau Conseil: il est composé de 22 femmes et 38 hommes, avec une moyenne d'âge de 50 ans. Vingt-huit des conseillers élus sont de nouveaux venus qui découvrent le Conseil.

Communications de la Municipalité

L'ordre du jour appelait ensuite aux communications de la municipalité. Pour commencer, la syndique Nathalie Greiner a souhaité adres-

ser un mot de bienvenue à ses nouveaux collègues communaux: «*Nous avons toutes et tous prêté serment d'exercer notre mandat avec conscience, intégrité et fidélité, en gardant toujours à l'esprit l'intérêt de notre commune et de sa population. Être élu, c'est aussi et surtout être capable de remettre en question ses propres certitudes; c'est prendre le temps de comprendre un dossier dans son ensemble, écouter des arguments qui ne sont pas forcément les nôtres et mesurer les conséquences d'une décision. Nous avons été élus par nos habitants et nous travaillons avec et pour le bien commun.*» La municipale en charge des travaux et des services industriels, Sandra Gillard, nous a ensuite parlé des problèmes de fuites sur le réseau d'eau, dus notamment à du matériel vétuste ayant souffert de la canicule: «*Les fuites sur le chemin du Crau-au-Fer ont malheureusement confirmé la pertinence des priorités qui avaient été identifiées dans le crédit-cadre voté ce printemps. Nous avons donc décidé de lancer l'étude de rem-*

placement du tronçon en fonte sur le secteur (...). Ces travaux seront bien entendu subventionnés par l'ECA.» La municipale, Sandrine Rainotte, a souhaité répondre à une question posée par le conseiller communal Jean-Charles Bartolacelli lors du dernier Conseil concernant le bouclier fiscal: «*Le coût théorique de la non-application du bouclier fiscal pour la période 2009 à 2021 s'élève à 202 millions pour le canton de Vaud. Concernant la commune, le canton nous a informés que l'impact financier s'élève à 431'783 francs.*» Pour finir, le conseiller municipal nouvellement élu Benoît Grossenbacher nous a présenté le schéma directeur de l'Est lausannois.

Préavis 12/2026: Compétences financières accordées à la Municipalité

Place ensuite aux débats, avec pour commencer le préavis 12/2026: autorisation générale et compétences financières accordées à la municipalité par le Conseil communal pour la législature 26-31. Malgré un avis favorable de la

commission des finances, le conseiller Christian Nicolet a souhaité amender le texte pour accorder un plafond cumulé de 5 millions de francs pour l'ensemble de la législature: «*Il ne s'agit pas de remettre en cause la confiance accordée à la municipalité, ni de l'empêcher de saisir une opportunité, il s'agit de préserver un juste équilibre entre la capacité d'action de l'exécutif et les prérogatives de notre conseil.*» Cet amendement a été accepté par le Conseil communal par 27 voix pour, 20 contre et 4 abstentions. Le texte amendé a finalement été accepté à l'unanimité.

Maintien du taux d'imposition pour 2027

Concernant le taux d'imposition 2027, la municipalité a proposé de maintenir le coefficient en place de 72%, ce que la commission des finances de Belmont propose d'accepter. Le conseiller UDC Tomy Murrat s'est ému du fait que, suite à l'acceptation par le peuple de l'initiative 12%, la commune de Belmont n'ait pas souhaité faire elle aussi un effort en allégeant les charges: «*On doit rester prudent, mais on doit aussi rendre au contribuable quand une marge de manœuvre se présente.*» Malgré cela, aucun amendement n'a été apporté au texte et le point d'impôt restera inchangé (44 voix pour et 5 contre).

Préavis 14/2026: Achats de matériel et véhicules pour le service de la voirie

Les débats ont ensuite été plus nourris, notamment lors du préavis 14/2026 concernant l'achat de matériel d'exploitation et le remplacement d'un véhicule pour le service de la voirie. Il s'agissait d'acheter une tondeuse automatique ainsi qu'un nouveau véhicule muni d'un système Multilift pour transporter et manipu-

ler des charges lourdes. Les conseillers ont débattu sur la pertinence de ces deux achats, notamment sur celui de la tondeuse: «*Il faudrait étudier d'autres pistes comme une externalisation de la tâche, ou un partage des frais pour un achat commun avec d'autres communes limitrophes*», propose le conseiller Jean-Charles Bartolacelli. La syndique répond: «*Suite à un accident du travail d'un membre de notre personnel, la Suva nous a transmis des rapports et nous a conseillé l'achat d'une tondeuse électrique pour éviter les accidents lors de la tonte de nos pentes. On n'enverra plus le personnel communal tondre ces pentes pour ne pas prendre de risques légaux. Il faut se donner les moyens face à la pénibilité et par respect pour la sécurité du personnel.*» Malgré ces arguments, le Conseil communal a refusé l'achat de la tondeuse par 30 voix contre, 15 pour et 5 abstentions. Quant à l'achat du véhicule, il n'a pas posé de problème et le Conseil communal l'a accepté par 27 voix pour, 15 contre et 9 abstentions.

Préavis 15/2026: Matériel pour manifestations et illuminations de Noël

Le préavis 15/2026 concernait, quant à lui, le renouvellement et l'achat de matériel pour les manifestations ainsi que les équipements pour les périodes de fêtes, à savoir les illuminations de Noël. La municipalité demandait 51'000 francs pour l'acquisition de matériel pour les manifestations et 81'000 francs pour les illuminations de Noël. La commission technique chargée d'étudier le dossier propose quant à elle de diminuer le coût des installations de Noël à 13'000 francs, afin de privilégier le renouvellement des guirlandes existantes plutôt que l'extension du parcours lumineux. Cer-

tains conseillers ont d'ailleurs jugé que 80'000 francs pour un mois d'illumination du village était un montant élevé. Ils ont donc accepté l'amendement et réduit le budget des illuminations à 13'000 francs par 36 voix pour, 3 contre et 11 abstentions. Ce préavis est accepté lors du vote final par 49 voix pour et une abstention.

Elections aux postes vacants et commissions

Le point 11 de l'ordre du jour appelait à l'élection de conseillers pour des postes vacants, dont notamment le poste de secrétaire suppléante, qui a été pourvu par la conseillère du Cancoire Indépendant, Johanne Raemy, élue par acclamation. Une place pour le Cancoire était à pourvoir à la commission de gestion: c'est le conseiller Christian Nicolet qui a été élu. Enfin, une place de suppléant au sein de l'association AGEN a été pourvue par Vincent Reinach.

Questions diverses: Auberge communale et passerelle de la Rochettaz

Pour finir ce Conseil, deux questions ont été posées dans la rubrique «Divers». La première, posée par le conseiller Jean-Pierre Amann, cherchait à savoir quand les lumières de l'Auberge communale se rallumeront. La municipalité lui a indiqué qu'aucun reprenneur n'avait été trouvé pour l'instant. Enfin, le conseiller Christian Nicolet a posé une question sur l'avenir de la passerelle de la Rochettaz, suite au refus du Conseil communal de Pully de financer le crédit d'étude. La syndique a informé: «*Pour l'instant, il ne se passe rien. Sans Pully, le projet n'est pas réalisable. On va devoir attendre.*»

Fabian Rousseau

Avis mortuaire

C'est avec une profonde tristesse que nous faisons part du décès de

Jean-Luc DEMIERRE

28.12.1960 – 06.10.2026

Après avoir affronté la maladie avec courage, Jean-Luc a franchi son dernier col, entouré de l'affection des siens.

Son épouse Jacqueline, sa famille et ses proches garderont de lui le souvenir d'un homme passionné, bienveillant et profondément attaché à ceux qu'il aimait.

Nous sommes reconnaissants pour tous les beaux moments partagés à ses côtés.

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité.

Adresse de la famille:
Jacqueline Demierre, route de Lausanne 25, 1610 Châtillens

Jerry DUNFEY

est décédé le 12 octobre. Il laisse dans le deuil son épouse Nadine Hack, cinq enfants (un prédécédé), six petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants.

En lieu et place de fleurs, un don peut être adressé à Global Citizens Circle www.globalcitizenscircle.org

Une cérémonie commémorative aura lieu; les détails seront communiqués ultérieurement.

Publicité

Parce que
votre marque
est là pour
durer.

Le média écrit
installe durablement
votre marque dans l'esprit
des consommateurs.

Plus d'infos:
mediassuisses.ch/campagne

MÉDIAS SUISSES

La presse est le média qui crée le plus d'attachement aux marques (81%).
Sources: gfs gpi/05, Werberkennung & Vermarken (2024), PwC, Werberkennungstudie (2024), ACMA/Elcomedia, La Presse 2025.

SERVICES RELIGIEUX

Dimanche 18 octobre 2026

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE

Paroisse de Puidoux Crêt-Bérard 8h00	Paroisse de Pully-Paudex Chamblandes 9h15 Le Prieuré 10h45
Paroisse du Jorat Vucherens 10h00	Paroisse de St-Saphorin Chexbres 10h15
Paroisse d'Oron-Palézieux Oron-la-Ville 10h00	
Paroisse de Savigny-Forel Chexbres 10h15	
Paroisse de Belmont-Lutry Lutry 10h00	
Paroisse de Bourg-en-Lavaux Chexbres 10h15	

ÉGLISE CATHOLIQUE

Cully	9h30	messe
Lutry	10h00	messe
Oron	10h30	messe
Rue	18h00	samedi
Ursy	9h00	messe

En cas de doute, rendez-vous sur www.eerv.ch

CINÉMAS

Oron-la-Ville

Les Misérables Fiction de Fred Cavayé v.f. - 12/14 ans Je 15 et ve 16 à 20h, sa 17 à 19h30, di 18 à 17h30, lu 19 et ma 20 octobre à 20h	Les Chasseresses Documentaire de Christelle Jorod et Amélie Bargetzi - v.f. - 16/16 ans Sa 17 octobre à 18h, et di 18 octobre à 16h
Notre Salut Fiction de Emmanuel Marre v.f. - 16/16 ans Je 15 octobre à 20h et lu 19 octobre à 20h	Naza Documentaire de Yuval Abraham et Rachel Szor - vost. - 16/16 ans Ve 16 octobre à 20h, et sa 17 octobre à 20h

CinéChexbres

Fjord Fiction de Cristian Mungiu - vost. - 14/16 ans Ve 16 et sa 17 octobre à 20h30	De la Comédie-Française Fiction de B. Usclat et M. Darondeau v.f. - 10/12 ans Ma 20 et me 21 octobre à 20h30
--	---

Cinéma du Jorat

La vie d'une femme Fiction de Charline Bourgeois-Tacquet v.f. - 14/14 ans Ve 28 octobre à 20h, et sa 31 octobre à 17h	The Social Reckoning Fiction d'Aaron Sorkin vost. - 12/14 ans Ve 30 octobre et sa 31 octobre à 20h30
--	---

Retrouvez d'autres informations sur
www.cinemadoron.ch / www.cinechexbres.ch / cinema-du-jorat.ch

SUDOKU

N° 39		DIFFICULTÉ: 1/4					THIERRY OTT	
		1	4				6	8
	2	7	3				9	
			2					3
		9					7	6
1	3					8		
5					3			
	1				6	4	5	
4	8				1	6		

INSTRUCTIONS

Inscrire dans chaque case un chiffre entre 1 et 9. Le même chiffre ne peut figurer : qu'une seule fois par colonne, qu'une seule fois par ligne, qu'une seule fois par carré de neuf cases.



Solution									N° 38
5	8	4	6	7	3	2	9	1	
3	9	1	4	8	2	6	5	7	
2	7	6	1	9	5	3	8	4	
8	5	3	9	4	7	1	6	2	
7	6	2	3	5	1	8	4	9	
1	4	9	2	6	8	5	7	3	
9	2	7	5	1	6	4	3	8	
6	3	5	8	2	4	9	1	7	
4	1	8	7	3	9	5	2	6	

MÉTÉO DE LA SEMAINE

Du jeudi 15 au mercredi 21 octobre 2026				Mis à jour le 13.10.26			
Lieu	Oron-la-Ville	Savigny	Cully				
JE 15	+19° +8°	+17° +9°	+18° +13°				
VE 16	+19° +7°	+18° +9°	+18° +13°				
SA 17	+14° +7°	+13° +7°	+16° +12°				
DI 18	+10° +6°	+9° +5°	+12° +8°				
LU 19	+10° +5°	+9° +4°	+11° +7°				
MA 20	+13° +6°	+12° +5°	+13° +8°				
ME 21	+15° +8°	+15° +8°	+18° +10°				

VOS RENDEZ-VOUS HEBDOMADAIRES

Belmont

Chaque jeudi, 15h30 à 19h30, route d'Arnier, marché.
Chaque lundi, à 9h30, au restaurant Béliment Panorama, café-rencontre seniors.

Cully

Chaque jeudi, 7h30 à 12h, place du Temple, marché.
Chaque dimanche, 10h à 16h, place d'Armes, marché.

Mézières

Chaque premier jeudi du mois, rdv à 13h30, parking de l'Epinette. Balade dans la nature pour les pers. de 60 ans et +. **Info:** Gr. habitants du Jorat **079 388 35 94**.
Chaque mercredi, 14h à 17h, après-midi de jeux, salle de paroisse. Prenez votre jeu favori et rejoignez-nous pour un moment convivial! **Info:** Gr. habitants du Jorat **077 400 63 08**.

Oron

Chaque lundi de 9h à 12h, venez confectionner vos calendriers de l'Avent à la Concorde pour tous ceux qui vous sont chers! **Insc.** Richard Dovat, **076 421 22 60**.
Chaque samedi, 9h à 12h30, place de la Foire, marché.

Chaque mardi, 14h à 17h, La Concorde, après-midi jass pour les pers. de 60 ans et +. Sans inscription ou cotisation.
Info: A. Décastel **077 403 84 09**, R. Richard **079 816 49 64**.

Chaque mercredi, 9h30 à 11h, La Concorde, Accueil-Café pour les pers. de 60 ans et +. Sans inscrip.

Chaque jeudi, 10h à 11h, La Concorde, «English conversations», exerçons notre anglais. Sans inscrip.

Palézieux

Chaque dernier jeudi du mois, 19h30 à 22h, foyer de la paroisse, soirée jeux de la SDP Palézieux. Gratuit. Sans inscription.

Les Cullayes

Chaque deuxième lundi du mois, 9h à 12h, salle de l'ancien Collège, atelier d'aide à l'informatique pour les pers. de 60 ans et +, salle de l'ancien collège. Prenez votre ordinateur ou téléphone. **Info:** Gr. habitants du Jorat **079 958 44 77**.

Chaque jeudi, entre 9h30 et 11h30, au Café «La Place du village», ancien Collège. Moments de partage autour d'un café ou d'un thé, pour les personnes de 60 ans et +. **Info:** Gr. habitants du Jorat **079 334 67 68**.

AGENDA

Lavaux

18 octobre, route du Lac, Cyclotour du Léman.
25 octobre, route du Lac, Lausanne Marathon.
25 octobre, 11h-16h, entre Rivaz et Epesses, Un dimanche en Dézalez, balade dégustative.

Aran

31 octobre, 19h, Mariadoulas, loto du sauvetage de Villette.

Belmont

29 octobre, 14h, grande salle, «Mes dispositions de fin de vie», conférence de Edmond Pittet.

Carrouge

24 octobre, grande salle, bal de la Jeunesse de Carrouge, Halloween Night dès 21h.
30 octobre, 16h30, place du village, marché charme.

Chexbres

17 et 18 octobre, 20h, Cœur d'Or, Scène d'esprit.
24 octobre, 21h, Cœur d'Or, Larkabo.
30 octobre, 20h, Cœur d'Or, une heure d'impro.
31 octobre, 20h30, Cœur d'Or, Kumquat / vernissage.

Cully

24 octobre, 17h, salle Davel, cérémonie de remise des prix du concours «Polar de la Rive».
25 octobre, 9h, port de Moratel, régates des feuilles mortes.
29 octobre, 11h, salle Davel, repas de soutien du FC Vignoble.
30 octobre au 1^{er} novembre, Oxymore, Cabaret de l'étrange, chant choral.
1^{er} novembre, 14h30, salle des Ruines, 31^e grand loto du Kiwanis-Club Lavaux.

Epesses

Jusqu'au 30 novembre, Au bar à vin Les 11 Terres, exposition «Déchets d'œuvres – Des chefs d'œuvres» de l'Atelier Enchanté.

Forel

23 octobre, 19h30, grande salle, match aux cartes des Amis-Gym Forel-Savigny.
24 octobre, 9h, stand de la Beaulé, tir de clôture.
31 octobre, 18h, grande salle, Soirée Jodlerklub Edelweiss Lausanne.
15 novembre, 10h à 13h, salles Cornes de cerf, vide-dressing et bourse au jouet de l'association Vivre à Forel, petite restauration.

Grandvaux

23 au 25 octobre, la brisolée au Caveau Corto.
28 octobre, 20h, grande salle, «Deux taxes - déchets simples et équitable», débat entre initiants et autorités.

Lutry

30 et 31 octobre, 20h, Esprit Frappeur, Sim's, chanson rapeuse.
31 octobre et 1^{er} novembre, salle du Grand-Pont, Mictlan fest, festival culturel mexicain, musique, arts et gastronomie.
31 octobre et 1^{er} novembre, Halloween dans le bourg.
14 novembre au 5 décembre, Galerie IN, «Léman - regards», exposition collective. Vernissage le **14 novembre** à 14h.

Maracon

25 octobre, 15h, à La Classe, atelier décoration fleurs de courges par Anya.
27 octobre, 20h, La Classe, Si on chantait? par Jeff

Mézières

Jusqu'au 1^{er} novembre, Galerie Aux Arts etcetera, «Horizon... au fil du temps», exposition des peintures de Marlène Palley.
27 octobre 16h-20h, grande salle, don du sang.
28 octobre, 9h30 à 11h, bibliothèque du Jorat, opération Né pour lire.

Oron

21 octobre, Brisolée de la Palme d'Or à Fully.
30 octobre, café de la gare de Châtillens, repas partage de la Palme d'Or.

Puidoux

1^{er} novembre, cour du collège du Verney, vide-grenier.

Ropraz

Jusqu'au 25 octobre, à L'Estrée, «Matière», exposition de Marie-Claire Meier, Lee Hyun Joung, Michel Mouthon et Anje Fontaine.

Rue

27 octobre au 28 décembre, Crèperie de Rue, exposition de peintures de Corinne Saucy.

Savigny

16 et 17 octobre, (17h; 14h), place du Forum, Raisinée d'Halloween.
24 et 25 octobre, salle de gym, compétition IRCR voitures télécommandées.
31 octobre, 9h-12h, au café de la place du village Les Cullayes, Repair Café.
5 novembre, 15h30, Forum, séance d'information projets Actions communautaires.

Si vous désirez voir figurer vos manifestations gratuitement dans notre rubrique «agenda» merci de nous faire parvenir votre programme à redaction@le-courrier.ch

Publicité



POMPES FUNÈBRES

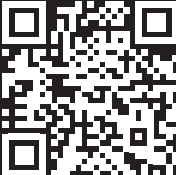
GÉNÉRALES SA
Sabine Martinet-Christen
Oron-la-Ville
021 907 97 61 (24h/24)
079 778 81 28

CONSEILS POUR OBSÈQUES FUTURES
www.alea-pfg.ch

IMPRESSUM

ABONNEMENT 1 an Fr. 98.- IBAN CH92 8080 8008 2357 1001 9	TIRAGE 26'000 exemplaires ÉDITEUR / DIRECTEUR Olivier Campiche olivier.campiche@le-courrier.ch Tél. 021 908 08 08	RÉDACTION Arvid Ellefssplass redaction@le-courrier.ch Tél. 021 908 08 05 MISE EN PAGE Sabine Baechtold et Charlotte Panchaud annonces@le-courrier.ch Tél. 021 908 08 08	PUBLICITÉ Stéphanie Rizzi stephanie@le-courrier.ch Tél. 079 777 82 36 www.le-courrier.ch
---	--	---	---

Retrouver votre journal sur toutes les plateformes !



Football

Lutry s’incline lourdement dans le derby

Dimanche après-midi se jouait le derby entre le FC Lutry II et Pully Football II. Ce sont les Pulliérans qui se sont largement imposés sur le score de 4 buts à 0.

Les Singes ne comptent désormais plus que deux points d’avance sur la zone de relégation.

Cet été, Najib Bacha, entraîneur de la deuxième équipe de Lutry durant plusieurs saisons, a quitté le club. Plusieurs joueurs clés sont également partis, à l’image d’Alexandre Conod, enfant du club. Tout était donc à reconstruire du côté de Lutry. La saison avait pourtant bien commencé avec une victoire 1-0 face au CS La Tour-de-Peilz. Mais les choses se sont ensuite compliquées avec trois défaites consécutives. Après un succès contre Vevey, les Lutryens ont de nouveau enchaîné trois revers de rang, dont celui concédé dimanche face à Pully.

Pression et domination pulliérannes

Les Pulliérans entament la rencontre tambour battant et exercent un pressing haut sur le terrain. Les Lutryens peinent à sortir de leur moitié de terrain durant les premières minutes. Adrien Depallens, arrivé cet hiver en provenance de Pully, multiplie les parades face à Simao Moreira Afonso et Giorgio Degola.

Les coéquipiers de Dawid Filip Alves Gomes Gaspar tentent de procéder en contre-



Corner intéressant pour Lutry, mais le gardien reste vigilant

attaque, mais Colin Barraud veille au grain.

A la 34^e minute, après un joli une-deux avec Vukasin Pavlovic, Giorgio Degola trouve la faille et ouvre le score (1-0). Six minutes plus tard, Simao Moreira Afonso élimine son adversaire d’un crochet du pied droit avant d’inscrire le deuxième but (2-0). Juste avant la pause, à la 43^e minute, les joueurs d’Anto-

nio Prastaro trouvent la barre transversale, sans parvenir à réduire l’écart.

Un carton rouge qui ne change rien

La seconde période débute par un coup de théâtre. Esteban Ortega Jimenez, défenseur de Pully, annihile une occasion de but manifeste. La sanction est immédiate : carton rouge et coup franc pour les Lutryens.

A onze contre dix, on se dit alors que Lutry a enfin un coup à jouer. Et pourtant, à la 55^e minute, ce sont les Pulliérans qui obtiennent un penalty. Simao Moreira Afonso se charge de le transformer et s’offre un doublé (3-0).

Les Lutryens se montrent ensuite un peu plus dangereux, mais leurs tentatives restent insuffisantes pour tromper Colin Barraud. La situation se complique encore

lorsque Dawid Filip Alves Gomes Gaspar, capitaine du FC Lutry, écope de deux cartons jaunes en l’espace de six minutes et doit à son tour quitter ses coéquipiers. La rencontre se termine donc à dix contre dix.

Actuellement neuvièmes, ils ne comptent que deux points d’avance sur le premier relégable, le CS La Tour-de-Peilz, qui totalise 4 points. Leur prochain adversaire, Sport Lausanne Benfica, totalise également six points.

Auteur d’une bonne entrée en jeu, Ammar Il Khwildy vient finalement sceller le score en inscrivant le quatrième et dernier but de la rencontre (4-0).

De leur côté, les Pulliérans occupent la sixième place du classement avec 13 points et poursuivent leur remontée.

Un match crucial pour le maintien

Les Lutryens disputeront un match important dans la lutte pour le maintien la semaine prochaine face au Sport Lausanne Benfica.

Texte et photos Jérôme Marendaz



Simao Moreira Afonso inscrit le troisième but, Adrien Depallens est battu

FOOTBALL

FC Puidoux-Chexbres

Résultats		
Jun. B, 1 ^{er} degré	JA-Etoy - Foot Lavaux Puidoux-Chexbres	5-1
3 ^e ligue	Lausanne Nord IA - FC Puidoux-Chexbres	6-5

Prochains matches

Samedi 17 octobre		
Jun. A, 1 ^{er} degré	Foot Lavaux Puidoux-Chexbres - FC Saint-Légier	14h00
3 ^e ligue	FC Puidoux-Chexbres - Pully Football II	17h00

FC Vignoble – Foot Lavaux

Résultats		
Seniors +30	CS La Tour-de-Peilz - FC Vignoble	1-6
Seniors +50	FC Stade-Lausanne-Ouchy - FC Vignoble	4-3
Seniors +40	Foot Lavaux - FC Saint-Légier	renvoyé
Juniors D 9	FC Concordia LS I - Foot Lavaux I (Coupe VD)	4-1
4 ^e ligue	FC Turc Lausanne - FC Vignoble II	1-10

Prochains matches

Vendredi 16 octobre		
Seniors +40	Vevey-Sports - Foot Lavaux	20h30
Samedi 17 octobre		
Juniors A	Foot Lavaux - FC Saint-Légier	14h00
Dimanche 18 octobre		
2 ^e ligue inter.	FC Vignoble I - FC Collex-Bossy	12h00
4 ^e ligue	FC Vignoble II - FC Rapid-Montreux II	15h00
Mercredi 21 octobre		
Seniors +30	FC Vignoble - AS Haute-Broye	20h00

FC Savigny-Forel

Résultats		
5 ^e ligue	FC Champagne Sports III - FC Savigny-Forel II	1-0
2 ^e ligue	FC Savigny-Forel - FC Stade-Lausanne-Ouchy	1-0

Prochains matches

Dimanche 18 octobre		
5 ^e ligue	FC Savigny-Forel II - Azzurri Yverdon II	15h00
	Terrain St-Amour, Savigny	
2 ^e ligue	FC Dardania Lausanne - FC Savigny-Forel	15h30
	Centre sportif de Chavannes, Chavannes	

AS Haute-Broye

Résultats		
3 ^e ligue	AS Haute-Broye I - FC Yvonand I	renvoyé
5 ^e ligue	AS Haute-Broye II - FC Arnex IA	1-3
Jun. D 9 ER	FC Etoile Broye I - AS Haute-Broye I	9-6

Prochains matches

Samedi 17 octobre		
3 ^e ligue	FC Donneloye I - AS Haute-Broye I	18h00
Mercredi 21 octobre		
Jun. E	AS Haute-Broye II - FC Jorat-Mézières II	10h00

FC Jorat-Mézières

Résultats		
Coupe Vaudoise 50+	FC Jorat-Mézières - Prangins Sport	4-1
Juniors E I	FC Jorat-Mézières I - FC Etoile-Broye I	*.*
5 ^e ligue	FC Jorat-Mézières II - FC Etoile-Broye III	6-4
Seniors 30+ élite	FC Jorat-Mézières - FC Concordia LS I	2-1
3 ^e ligue	FC Jorat-Mézières I - FC Centre Portugais d'Yverdon	6-3

Prochains matches

Jeudi 22 octobre		
Seniors 50+	FC Jorat-Mézières - FC Echichens	20h00
Samedi 24 octobre		
Juniors D 9	FC Jorat-Mézières I - FC Venoge III	08h30
Féminines FF14	FC Jorat-Mézières I - FC Crissier	10h30
Juniors D 7	FC Jorat-Mézières III - MJOR - Chavornay Sports I	14h30
Juniors E	FC Jorat-Mézières IV - FC Etoile-Broye IV	14h30
Dimanche 25 octobre		
5 ^e ligue	FC Jorat-Mézières II - FC Savigny-Forel II	10h30
Juniors D 7	FC Jorat-Mézières IV - FC Valmont II	13h00
3 ^e ligue	FC Jorat-Mézières I - FC Valmont I	16h00
Mercredi 28 octobre		
Juniors E	FC Jorat-Mézières V - FC Echallens Région V	18h00



Portrait

Cap sur la liberté

Livia Bouvier et Julien Hottinger viennent de quitter la Suisse avec leurs trois filles. Direction les Caraïbes pour une aventure en voilier et sans véritable date de retour. Une manière de ralentir, de découvrir le monde, mais aussi et surtout de prendre le temps de vivre en famille.



Rencontrés six jours avant leur grand départ, Livia Bouvier et Julien Hottinger nous recevaient à Jongny, entre derniers préparatifs et impatience de prendre le large

«Moi, je m'ennuie en Suisse», dit Livia Bouvier sans détour. Aucun lien de parenté avec le célèbre écrivain voyageur, mais un goût partagé pour l'ailleurs. Ce n'est pas tant le pays qui lui déplaît, mais plutôt un quotidien trop prévisible et cadré au goût de Livia. «Les semaines se suivent, on est très peu surpris ici. J'ai besoin de nouveautés, de découvrir, que les choses ne se passent pas toujours comme prévu». A 37 ans, cette formatrice indépendante, spécialiste des droits de l'enfant, s'apprête à changer de vie avec son compagnon Julien Hottinger, du même âge, et leurs trois filles de sept ans, quatre ans et 17 mois. Après avoir vécu à Maraçon, puis temporairement chez les parents de Julien à Jongny, la famille a quitté la Suisse mardi 13 octobre. Direction la Caroline du Nord, aux Etats-Unis, où l'attend Tarka, sa nouvelle maison flottante.

Le couple n'en est pas à son premier voyage. Guatemala, Colombie, Haïti, Salvador ou encore Londres ont jalonné leurs parcours respectifs. Mais cette fois, l'aventure change de dimension. Tout est parti d'une discussion avec d'anciens voisins, à l'époque où ils habitaient Lausanne. Ces derniers préparaient eux-mêmes un voyage en voilier depuis plusieurs années. L'idée semblait d'abord inatteignable, notamment financièrement. Jusqu'à ce que Julien s'y intéresse sérieusement. En mars 2024, alors qu'il suit des cours pour obtenir son permis de voile, la famille embarque pour une semaine de navigation en Vendée. Les parents redoutent d'enfermer leurs filles sur un bateau. C'est tout le contraire qui se produit. «Elles ont adoré. Quand il a fallu repartir, elles ne voulaient plus descendre». Leur avenir venait d'être écrit dans leurs têtes, à l'image d'un tracé qu'on dessine sur une carte du monde.

Un bateau à 40'000 francs
Deux ans plus tard, les voilà propriétaires d'un voilier en aluminium de 12,50 mètres, déniché aux Etats-Unis. Prix négocié: 40'000 dollars au lieu des 180'000 annoncés. Une somme néanmoins conséquente pour un couple qui reconnaît ne pas disposer d'importantes économies. «On n'a pas 100'000 balles de côté, mais ce n'est pas ça qui nous arrête». Julien, qui a monté une distillerie artisanale, vient de vendre son entreprise. Livia espère poursuivre certains mandats à distance. Pour le reste, ils comptent adapter leurs dépenses aux moyens disponibles. «On va vivre assez chichement», dit Julien. Pas question pour autant d'attendre que toutes les conditions soient réunies. «Je crois qu'on n'a pas peur de l'incertitude. On vit très bien avec», ajoute Livia.
Le programme prévoit de descendre la côte américaine jusqu'en Floride, avant

de rejoindre les Bahamas, la Jamaïque, puis le Honduras et le Guatemala. Là, le voilier pourrait être mis à l'abri pendant la saison des ouragans. Mais les deux navigateurs se gardent bien de fixer une échéance à leur périple. «Nous sommes partis pour une année, peut-être que ce sera deux ans ou trois mois. On verra bien». Les risques ne sont pas ignorés. Julien évoque les problèmes techniques, les manœuvres et la nécessité de retrouver certains réflexes en navigation. Livia s'interroge davantage sur l'équilibre des enfants, les rencontres et leur adaptation à cette nouvelle vie. Quant à la scolarité «Ça ne changera pas vraiment puisque les filles suivent déjà l'école à la maison.»
Le temps de grandir ensemble
Derrière cette aventure se dessine aussi une certaine idée de l'éducation. Livia et Julien souhaitent offrir à leurs filles d'autres expériences, d'autres

rencontres et une liberté qu'ils estiment difficile à trouver dans leur quotidien suisse. Le couple assume son regard critique sur le conformisme et le rythme de travail. «On ne peut pas dire à nos enfants de réaliser leurs rêves sans leur montrer l'exemple», évoque Livia. Leur ambition n'est pourtant pas de vivre sans contraintes. A bord, il faudra naviguer, entretenir le bateau, travailler et apprendre à cohabiter. Mais les horaires pourront s'adapter aux besoins de chacun. «On veut observer les rythmes des enfants et trouver un fonctionnement qui nous convienne à tous.»
Reste cette envie de profiter du présent. «Il y a un sentiment d'urgence assez fort. La vie passe vite», résume Livia en regardant Ora et Sol jouer ensemble. Le voyage sera aussi l'occasion de retrouver des activités trop souvent reléguées au second plan, comme la musique et l'écriture. Livia nourrit notamment un projet

de livre autour de l'éducation et des droits de l'enfant. Sans certitude de le mener à terme, mais avec cette même envie d'essayer. «Peut-être qu'on va se planter, et ce n'est pas grave. On trouvera autre chose.»
C'est dans cet esprit que la famille partagera son aventure avec les lecteurs du Courrier. Chaque mois, Livia et Julien livreront un carnet de voyage, entre escales, vie à bord et réflexions sur leur manière de vivre. Pas pour convaincre tout le monde de partir en voilier. «Je dirais inspirer plutôt qu'influencer. Chacun choisit son style de vie». Une invitation à envisager d'autres possibles, sans nécessairement traverser l'Atlantique.

Texte et photo Thomas Cramatte

Publicité

ACTION

du jeudi 15 octobre 2026
au mercredi 21 octobre 2026

Ailes de poulet Denner

assaisonnées, env. 1 kg, le kg

42%

4.50 au lieu de 7.80

Offre valable dans tous les Denner de Suisse

Lundi à vendredi: 8h-19h non-stop
Samedi 8h-18h non-stop
1610 Oron-la-Ville - Route de Lausanne 21
Tél. 021 907 64 10

DENNER
PARTENAIRE

PROCHAINES ÉDITIONS

22
octobre

29
octobre

5
nov.

12
nov.

Livraison des textes **VENDREDI 16h** Délai supplémentaire sur demande
redaction@le-courrier.ch

Livraison des annonces **VENDREDI 12h**
LUNDI 12h si emplacement réservé avant vendredi
annonces@le-courrier.ch

ACTION

du jeudi 15 octobre 2026
au mercredi 21 octobre 2026

JP. Chenet Cabernet Syrah Pays d'Oc IGP

Vin rouge, France, Languedoc-Roussillon, 2025

51%

20.40 au lieu de 41.70

Prix par pièce: 3.40 au lieu de 6.95 à 6 x 75 cl

Lundi à vendredi: 8h-19h non-stop
Samedi 8h-18h non-stop
1610 Oron-la-Ville - Route de Lausanne 21
Tél. 021 907 64 10

DENNER
PARTENAIRE